



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

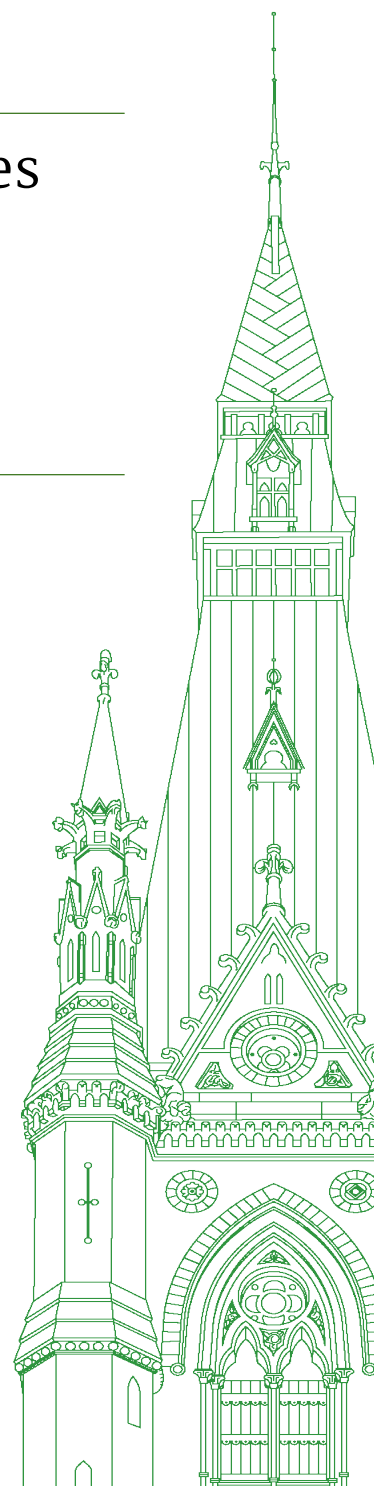
Comité permanent des pêches et des océans

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 006

Le jeudi 9 octobre 2025

Président : Patrick Weiler



Comité permanent des pêches et des océans

Le jeudi 9 octobre 2025

• (0815)

[Traduction]

Le président (Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.)): La séance est ouverte.

[Français]

Je vous souhaite la bienvenue à la sixième réunion du Comité permanent des pêches et des océans.

[Traduction]

Comme toujours, je tiens à reconnaître que nous nous réunissons sur le territoire ancestral non cédé du peuple algonquin anishinabe. Nous sommes reconnaissants de pouvoir faire le travail important du Comité sur les terres dont le peuple est le gardien depuis des temps immémoriaux.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité se réunit pour une séance d'information avec l'honorable Joanne Thompson, ministre des Pêches.

[Français]

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride. Conformément au Règlement, les députés peuvent participer en personne ou au moyen de l'application Zoom.

[Traduction]

Je crois que nous sommes tous dans la salle aujourd'hui.

Avant de poursuivre, je demanderais aux participants de consulter les lignes directrices qui se trouvent sur la table. Ces mesures ont été mises en place afin d'éviter les incidents avec l'audio et les incidents dus aux effets Larsen, et pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, en particulier les interprètes. Vous remarquerez aussi un code QR sur le carton, qui vous amène vers une courte vidéo de sensibilisation à cet égard.

J'aimerais faire quelques commentaires à l'intention des témoins et des membres du Comité.

Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole.

[Français]

Pour les témoins qui sont dans la salle, vous pouvez utiliser l'oreillette et choisir le canal désiré.

[Traduction]

Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

[Français]

Si les députés présents dans la salle souhaitent prendre la parole, ils doivent lever la main.

[Traduction]

J'aimerais maintenant vous présenter officiellement nos témoins.

Nous recevons tout d'abord l'honorable Joanne Thompson, ministre des Pêches. Nous recevons également les représentants du ministère des Pêches et des Océans: le sous-ministre adjoint, Gestion des Pêches et des Ports, Adam Burns; la sous-ministre Annette Gibbons; et le sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances, Richard Goodyear.

Avant de commencer, permettez-moi de faire les choses un peu différemment aujourd'hui. Afin que nous respectons le temps qui est imparti à tous, lorsqu'il restera 30 secondes à votre intervention, je vais lever ce carton; lorsque votre temps sera écoulé, je lèverai cet autre carton.

Je vais maintenant céder la parole à la ministre pour sa déclaration préliminaire de cinq minutes ou moins. Allez-y.

L'hon. Joanne Thompson (ministre des Pêches): Bonjour et merci.

Avant de commencer, je tiens à dire que c'est un honneur pour moi d'être ministre des Pêches, et que j'ai la chance d'être à la tête d'un ministère d'une grande importance sur le plan économique, environnemental et culturel pour les Canadiens, notre pays et le monde.

[Français]

Monsieur le président, comme vous le savez, notre nouveau gouvernement suit une voie claire pour transformer l'économie et renforcer la prospérité.

[Traduction]

Excusez-moi. Ma prononciation en français n'est pas parfaite, mais c'est important pour moi de m'exprimer dans cette langue.

Je suis fière d'être...

Le président: Je dois vous interrompre. Nous avons des problèmes d'interprétation.

Nous allons faire un test, rapidement.

[Français]

Je vais parler en français pour voir si l'interprétation fonctionne.

[Traduction]

Est-ce que l'interprétation fonctionne maintenant? Très bien.

Je suis désolé pour cela. Nous allons recommencer.

Madame la ministre, je vous cède à nouveau la parole pour votre déclaration préliminaire.

L'hon. Joanne Thompson: Merci. S'il y a un problème, vous pouvez m'interrompre à nouveau.

Bonjour.

Avant de commencer, je tiens à dire que c'est un honneur pour moi *[inaudible]* cette question et d'avoir la chance d'être à la tête d'un ministère *[difficultés techniques]* pays.

Voulez-vous que je recommence du début? D'accord.

[Français]

Monsieur le président, comme vous le savez, notre nouveau gouvernement suit une voie claire pour transformer l'économie et renforcer la prospérité.

• (0820)

[Traduction]

J'étais fière de me joindre au premier ministre à St. John's le mois dernier pour l'annonce de l'Initiative régionale de réponse tarifaire qui aidera les entreprises du Canada atlantique, notamment le secteur des fruits de mer, à composer avec les répercussions des droits de douane. Il y a tellement d'entreprises novatrices de produits de la mer au Canada qui expédient nos produits durables dans plus de 100 pays. La somme de 7,6 milliards de dollars correspond à ce que nos entreprises ont exporté dans le monde l'an dernier. En ces temps difficiles, le gouvernement du Canada sera là pour les aider à établir de nouveaux marchés, à renforcer les liens avec les marchés existants et à créer des produits nouveaux et novateurs.

Cet été, j'ai parcouru le pays pour écouter les pêcheurs, les travailleurs, les membres de la collectivité et les intervenants de l'ensemble de ce secteur. Ces rencontres ont porté sur les problèmes urgents auxquels font face les pêcheurs canadiens et les collectivités côtières. Elles ont également contribué à orienter mes propres priorités. J'aimerais en souligner quelques-unes ce matin.

Commençons par la prospérité économique. En tant que ministre, je suis déterminée à stimuler la croissance économique dans les collectivités côtières, rurales et autochtones. Je veux m'assurer que les retombées de la pêche profitent aux pêcheurs et aux membres de leurs collectivités. En collaborant avec les provinces, les territoires, les partenaires autochtones, l'industrie et les intervenants, nous pouvons faire croître les économies liées à la pêche de manière durable sur les plans économique, environnemental et social.

En juin, j'ai annoncé une augmentation du total autorisé des captures, ou TAC, pour la morue du Nord à Terre-Neuve-et-Labrador en fonction des commentaires des partenaires et des plus récentes données scientifiques. En tant que Terre-Neuvienne, ce fut un moment de grande fierté pour moi. J'espère sincèrement qu'avec une pêche à la morue renouvelée et dynamique, les jeunes recommenceront à considérer la pêche comme plus qu'une simple activité récréative, mais comme une carrière durable et enrichissante. De plus, j'ai augmenté le TAC pour le hareng dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse après avoir reçu des données scientifiques supplémentaires, ce qui a permis d'accroître la prospérité dans cette région.

Ce sont de bonnes nouvelles pour les collectivités côtières. Ces décisions suivent une voie responsable fondée sur la science qui favorise la prospérité économique des pêcheurs, des transformateurs et des collectivités côtières.

Je tiens également à prendre un moment pour souligner l'engagement de notre gouvernement à l'égard du modèle du propriétaire-exploitant. Ce modèle n'est pas seulement une façon de faire des affaires; c'est un mode de vie. Il ne suffit pas de maintenir le statu quo pour les propriétaires-exploitants. Nous devons en faire plus — et nous le ferons — pour éliminer les échappatoires auxquelles on a recours de manière abusive et renforcer davantage la réglementation sur la côte Est. Sur la côte Ouest, le gouvernement demeure fermement déterminé à moderniser les pêches et à mener des consultations approfondies et réfléchies auprès de l'industrie et des communautés autochtones. De plus, notre gouvernement s'est engagé à bâtir une économie canadienne unifiée et forte en tirant parti de nos ressources naturelles et humaines, y compris trois océans et le cinquième des réserves mondiales d'eau douce.

La plus grande force du Canada demeure sa population, qui est hautement qualifiée, instruite, innovante et diversifiée. En créant les bonnes occasions et en éliminant les formalités administratives encombrantes, nous pouvons stimuler l'économie canadienne pendant les périodes difficiles associées à l'imposition des droits de douane et aux tensions commerciales. À cette fin, je travaillerai avec mes collègues du Cabinet pour faire avancer rapidement, en toute sécurité et de manière responsable les grands projets d'infrastructure par l'entremise du Bureau des grands projets. Je préconiserai également des politiques qui assurent des corridors de navigation sécuritaires et le maintien de solides protections environnementales à mesure que nous faisons croître l'économie.

Je dirai également que le ministère des Pêches et des Océans a entendu clairement que les gens veulent que nous appliquions la Loi sur les pêches pour veiller à la responsabilisation de tous et à ce que la violation des règles entraîne des conséquences. Des progrès ont été réalisés à cette fin, mais il reste du travail à faire. Ma priorité est de veiller à ce que nos agents des pêches puissent appliquer des règles et des conditions de permis clairs et qu'ils disposent des outils nécessaires pour le faire.

Je me rends compte qu'il ne me reste plus beaucoup de temps. Je me ferai un plaisir de vous en parler plus en détail au cours de la prochaine heure.

Sachez qu'il n'est pas seulement question d'objectifs ici. Nous voulons tracer la voie vers un Canada plus fort et plus prospère. J'ai hâte de travailler avec vous tous à cette fin.

Merci.

• (0825)

Le président: Merci beaucoup, madame la ministre.

Sur ce, nous allons entreprendre notre première série de questions avec le Parti conservateur.

Monsieur Small, vous disposez de six minutes. Allez-y.

Clifford Small (Central Newfoundland, PCC): Merci, monsieur le président.

« Ils ont des yeux, et ne voient pas; ils ont des oreilles et n'entendent pas. » C'est ainsi qu'un éminent membre de l'industrie de la pêche de Terre-Neuve décrit le ministère des Pêches et des Océans en ce qui a trait à la gestion de la pêche au maquereau après 10 ans d'un gouvernement libéral où sept ministres se sont succédé.

Lors des dernières élections, M. Carney s'est engagé à écouter ce qui se disait sur les quais. Madame la ministre, nous vous demandons d'user de votre autorité et d'écouter l'industrie de la pêche plutôt que d'écouter votre entourage qui s'inspire des ONGE, et de vous engager dès aujourd'hui à rouvrir la pêche au maquereau dans le Canada atlantique. Il faut le faire cet automne, madame la ministre.

L'hon. Joanne Thompson: Monsieur le président, je remercie M. Small pour sa question.

J'ai eu la chance cet été de passer du temps d'un bout à l'autre du pays, et dans ma province. J'ai rencontré les pêcheurs, j'ai visité les usines, j'ai parlé aux transformateurs et aux travailleurs. Dans le cadre de ces conversations, nous nous sommes tous engagés à travailler ensemble.

Bien sûr, il faut que la science soit au cœur de toutes les décisions et il faut respecter le processus, mais je crois aussi qu'il faut échanger avec les pêcheurs, ceux qui travaillent sur l'eau et qui ont tant investi pour veiller à ce que les stocks soient sains et qu'ils puissent continuer à pêcher. J'ai demandé...

Clifford Small: Merci. Vos représentants...

L'hon. Joanne Thompson: Excusez-moi. J'ai demandé aux membres de l'industrie de me transmettre des données scientifiques...

Clifford Small: Monsieur le président, je crois que nous devons avoir autant de temps pour poser les questions que pour obtenir une réponse. Il me semble qu'il y a déjà un manque d'équilibre ici.

Le président: Excusez-moi. Je vais arrêter l'horloge, monsieur Small.

C'est votre temps de parole. Vous pouvez poser des questions. La ministre y répondra comme elle le souhaite, mais c'est à vous d'utiliser votre temps de parole comme bon vous semble. Je vais revenir...

Clifford Small: Oui, et je tiens à exprimer la déception des membres de l'industrie de la pêche à la ministre ce matin. Ils ont supplié la ministre. Ils ont participé à de nombreuses consultations cette année, dans le but de rouvrir la pêche au maquereau.

Les données probantes sont là. Les gens de son ministère étaient en mer pour les relevés et ils ont vu ce qui se passait par voie acoustique. Les échantillons ont été envoyés à Mont-Joli. Quand allez-vous arrêter d'écouter les ONGE et enfin rouvrir la pêche au maquereau?

L'hon. Joanne Thompson: Je peux vous assurer que lorsque j'ai rencontré les membres de l'industrie, je leur ai demandé de me transmettre des données scientifiques, et je serai heureuse de les examiner...

Clifford Small: Vous avez les données scientifiques. Ces données ont été recueillies à l'aide de l'équipement installé sur un navire de pêche. Vos scientifiques étaient à bord. Ils ont vu le maquereau, par voie acoustique. Contrairement à ce que nous disaient vos représentants en 2022 — qu'on ne pouvait pas observer les maquereaux par voie acoustique —, ils savent maintenant que l'on peut les observer. Ils en ont vu de grandes quantités.

Vous avez vu ce qui est publié dans les médias sociaux. Vous vous êtes rendue dans le Canada atlantique. Vous savez que le maquereau est là; ce n'est pas la question. Pourquoi ne rouvrez-vous pas la pêcherie, madame la ministre?

L'hon. Joanne Thompson: Monsieur Small, toutes les décisions relatives à la pêche sont prises en fonction de la science et des consultations. J'ai vu les vidéos. J'ai parlé aux membres de l'industrie. Ils nous présentent leurs données scientifiques. Évidemment, la vidéo...

Clifford Small: Mais ce sont vos données scientifiques: c'est entre vos mains. Elles ont été récoltées avec votre équipement. Pourquoi n'écoutez-vous pas ceux qui sont allés en mer? Le premier ministre Carney a dit qu'il allait écouter ce qu'il a entendu sur les quais. Vous l'avez entendu. Vous l'avez entendu haut et fort. Pourquoi ne rétablissez-vous pas la pêche au maquereau?

Les Américains en ont capturé environ 12 000 tonnes depuis que nous avons fermé notre pêche en 2022. Pourquoi ne vous engagez-vous pas aujourd'hui à rouvrir la pêche au maquereau pour les gens qui vous ont envoyés ici? Vous avez l'occasion d'apporter un changement positif. Vous avez parlé des droits de douane, mais les droits de douane ne comptent pas pour les pêcheurs de maquereau et les transformateurs. Cela ne compte pas. Ils n'ont rien à pêcher. Un droit de douane sur une quantité nulle est égal à zéro.

Vous engagez-vous, là, tout de suite, à rouvrir la pêche au maquereau?

• (0830)

L'hon. Joanne Thompson: Je m'engage à examiner tous les points de données pour prendre une décision qui garantira que nous aurons une pêche au maquereau robuste à l'avenir et qui montrera que les données scientifiques sont favorables à une réouverture de la pêche.

Clifford Small: Considérez-vous que la fermeture d'une pêche, le maintien de sa fermeture et la perte de cette précieuse occasion d'obtenir des données constituent une mesure de rétablissement?

L'hon. Joanne Thompson: J'appuie l'idée de nous assurer d'avoir une pêche robuste à l'avenir afin que les prochaines générations de pêcheurs puissent gagner leur vie comme ma génération a pu le faire. Je vais veiller à ce que nous prenions des décisions fondées sur la science, en consultation...

Clifford Small: Selon vous, comment les pêcheurs de maquereau gagnent-ils leur vie en ce moment? Pensez-vous qu'ils réussissent à gagner leur vie en étant assis à regarder ce qui se passe, alors qu'ils pourraient être sur l'eau aujourd'hui pour pêcher le maquereau? Il n'y en a jamais eu autant.

Voir, c'est croire. Pourquoi ne croyez-vous pas ce que vous voyez et n'écoutez-vous pas ce qu'on vous dit, comme vous vous êtes engagée à le faire? Le moment est venu de passer à l'action.

Vous engagez-vous à rouvrir la pêche au maquereau?

L'hon. Joanne Thompson: Monsieur Small, j'ai vécu le moratoire sur la morue. Je n'ai pas l'intention de faire quoi que ce soit qui compromettra une industrie. Nous devons nous assurer que l'âge du maquereau que nous voyons est suffisant pour permettre une pêche durable.

Je prends cela très au sérieux.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Small.

Nous passons maintenant à M. Connors pour un maximum de six minutes.

Paul Connors (Avalon, Lib.): Bienvenue, madame la ministre.

Je vais commencer par parler de la pêche à la morue. Dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé des quotas qui ont doublé. Quelles préoccupations ont été soulevées au sujet de l'augmentation du total autorisé des captures de 18 000 tonnes à 38 000 tonnes, ou de la façon dont le TPA, le total des prises autorisées, a été alloué?

Vous avez parcouru la province et différentes régions du Canada atlantique. Comment cette pêche s'est-elle déroulée cette année?

L'hon. Joanne Thompson: En tant que Terre-Neuvienne et Labradorienne, j'avais bon espoir de pouvoir confirmer le doublement du total des prises autorisées cette année. J'ai parcouru la province et le Canada atlantique, et il est certain que cela a donné un coup de fouet à l'économie de Terre-Neuve-et-Labrador.

Je suis allée à l'usine d'Icewater, à Arnold's Cove, et je l'ai vue en activité. On frise probablement les 12 mois cette année. Il y a un avantage économique important pour les travailleurs de l'usine, les Terre-Neuviens et les Labradoriens, qui peuvent travailler dans leur patelin et avoir des emplois bien rémunérés. C'était vraiment très encourageant.

Il est important pour nous de toujours veiller à ce que les décisions prises fassent en sorte que les stocks restent robustes et que nous ayons encore une pêche à la morue à l'avenir. J'ai hâte de voir les données de la saison actuelle. Cela nous sera très utile pour prendre des décisions. Nous consulterons tous les intervenants en prévision de l'année prochaine, mais il semble assurément que la saison ait été excellente.

Paul Connors: Merci beaucoup. C'est une bonne nouvelle pour les pêcheurs de Terre-Neuve-et-Labrador.

Ma prochaine question porte sur les nouveaux joueurs. J'ai récemment rencontré des gens de Terre-Neuve qui travaillent dans le secteur de la pêche, et la question des nouveaux joueurs les inquiète. Ils se demandent ce que vous comptez faire pour en attirer ou faire en sorte que ce soit abordable pour eux de se joindre à l'industrie de la pêche.

L'hon. Joanne Thompson: J'y ai fait allusion dans ma déclaration préliminaire. Chaque fois que j'ai l'occasion de m'entretenir avec des intervenants, je parle de cette réalité très importante, à savoir que la composition démographique au sein de l'industrie est telle que nous avons besoin d'un plan de relèvement maintenant pour nous assurer que dans 5 ans, dans 10 ans, nous aurons toujours une forte population de pêcheurs et une bonne composition démographique dans l'industrie.

J'ai assisté cet été à des assemblées publiques et sur les quais, et s'il y avait un jeune de moins de 35 ans présent, c'était bien. Quand on n'en compte pas la moitié dans la salle ou sur les quais, c'est inquiétant.

Nous savons que les pêches sont un moteur économique pour les collectivités rurales, côtières et autochtones, et nous devons nous assurer de travailler ensemble rapidement. Nous n'y arriverons que lorsque nous travaillerons ensemble et coordonnerons nos efforts pour nous assurer que les jeunes pêcheurs voient dans la pêche un avenir économique. C'est aussi pourquoi il est important de gérer les ressources afin que la prochaine génération ait la possibilité de voir à nouveau la pêche comme une carrière, une carrière qui assure un gagne-pain pour leurs familles.

J'invite tous les membres du Comité et tous les intervenants dans le secteur à travailler avec nous. C'est urgent. Nous avons besoin d'un plan de relèvement, car nos pêcheurs vieillissent.

• (0835)

Paul Connors: Je me demande si, pour soutenir l'industrie, le ministère se tournera vers d'autres secteurs comme celui de l'agriculture, qui a fait un bon travail de planification de la relève et qui a réussi à attirer de nouveaux joueurs dans le domaine. Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

L'hon. Joanne Thompson: Je suis prête à en parler avec tout le monde. C'est ce que j'ai fait cet été. En fait, c'est ce que j'ai fait tout au long de ma carrière. Nous travaillons en collaboration, nous mettons des idées sur la table, nous trouvons ensemble des solutions tangibles et nous allons de l'avant. C'est une question qui me tient à cœur. Je pense que nous devons avoir un échéancier et un plan de travail très précis pour nous assurer que, dans cinq ans, nous verrons des jeunes pêcheurs et travailleurs d'usine dans tout le Canada atlantique, afin d'assurer l'avenir de nos pêches ici, bien sûr, mais aussi dans tout le pays, parce qu'il s'agit d'un problème national.

Paul Connors: Il ne me reste pas beaucoup de temps, alors je terminerai en disant qu'à mon avis, nous devrions regarder ce que d'autres industries et secteurs ont fait pour réussir à attirer de nouveaux joueurs.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Connors.

[Français]

Monsieur Deschênes, vous avez la parole pour six minutes.

Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Lis-tuguj, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

Bonjour, madame la ministre. Je vous remercie d'être parmi nous.

Cet été, tout comme vous, je me suis promené dans ma magnifique circonscription de Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Lis-tuguj.

Au cours de ma tournée, on m'a souvent parlé du Fonds des pêches du Québec. Il s'agit d'une initiative qui permettra d'investir environ 40 millions de dollars sur cinq ans afin de stimuler l'innovation et de faire avancer le monde des pêches dans ma région.

Pouvez-vous nous confirmer aujourd'hui que le Fonds des pêches pour le Québec va être renfloué?

[Traduction]

L'hon. Joanne Thompson: Comme vous le savez, un budget sera présenté le 4 novembre. Je dirais que le fonds des pêches a été une ressource extraordinaire pour l'industrie sous toutes ses formes. Cet été, j'ai eu le plaisir de m'entretenir avec des pêcheurs qui ont pu profiter de chambres froides sur un navire, ce qui leur a permis d'atteindre leurs quotas individuels et d'innover.

Il s'agit d'un fonds important qui touche l'ensemble du secteur. Nous verrons le 4 novembre.

[Français]

Alexis Deschênes: Nous sommes d'accord sur le fait que c'est une belle initiative.

Dans ma circonscription, beaucoup de gens s'attendent à ce que le Fonds soit renouvelé, et ils veulent préparer leur demande de subvention.

Aujourd'hui, vous me dites que vous n'êtes pas en mesure de confirmer que votre gouvernement va renflouer le Fonds des pêches.

Est-ce bien cela?

[Traduction]

L'hon. Joanne Thompson: De toute évidence, cette décision relève du ministère des Finances. Je vous encourage certainement à écrire au ministre à ce sujet. C'est un point important. Cependant, il s'agit d'une décision budgétaire, et elle relève du ministère des Finances.

[Français]

Alexis Deschênes: Je peux comprendre que l'austérité annoncée pourrait toucher le Fonds des pêches.

Est-il possible qu'il ne soit pas renouvelé?

[Traduction]

L'hon. Joanne Thompson: Je vous encourage à écrire au ministre des Finances. C'est une décision budgétaire. Je ne peux pas me prononcer là-dessus, mais je peux certainement dire que j'ai vu des signes de succès partout au pays des différents fonds... Dans ma région, j'ai assurément vu des signes de son succès.

• (0840)

[Français]

Alexis Deschênes: Ce serait donc une très mauvaise politique publique de la part de votre gouvernement de ne pas le renouveler.

N'est-ce pas?

[Traduction]

L'hon. Joanne Thompson: Je vous invite à mettre ces idées par écrit et à les faire parvenir au ministre des Finances.

[Français]

Alexis Deschênes: Je vais le faire avec plaisir, madame la ministre.

Cependant, vous avez besoin de notre aide pour convaincre le ministre des Finances. Présentement, il ne semble pas convaincu qu'il faut renouveler le Fonds des pêches.

Est-ce exact?

[Traduction]

L'hon. Joanne Thompson: Je ne peux pas parler de ce qui se trouve dans le budget, mais il est toujours utile de parler publiquement des programmes qui ont été couronnés de succès.

[Français]

Alexis Deschênes: Merci, madame la ministre.

Je vais aborder un autre sujet.

Dans votre présentation, vous avez mentionné l'importance de diversifier les marchés d'exportation. Au Québec, 85 % de ce que nous sortons de la mer est exporté vers les États-Unis. Or, l'industrie de la pêche du Québec n'a pas d'enveloppe particulière qui l'aiderait à diversifier ses marchés d'exportation et à mener des missions de commercialisation à l'étranger.

Il y a bien un programme qui a été mis en place, soit Agri-marketing. Cependant, dans les dernières années, nous nous sommes aperçus que l'industrie québécoise des pêches était systématiquement écartée et qu'elle n'avait pas accès à ces fonds.

Pouvez-vous vous engager à ce qu'il y ait un programme précis pour le Québec? Cela permettrait de diversifier nos marchés, ce qui est une priorité pour nous deux.

[Traduction]

L'hon. Joanne Thompson: Merci.

Dans ma déclaration, j'ai parlé de l'initiative de réponse tarifaire qui a été annoncée récemment, dotée d'une enveloppe totale de 1 milliard de dollars, et je serai certainement heureuse de travailler avec vous. Je n'ai pas le chiffre pour le Québec en ce moment, mais je vais céder la parole à la sous-ministre dans un instant pour voir si elle l'a. Cependant, je peux certainement obtenir cette information pour vous et vous la fournir par écrit. Je crois que ce fonds peut offrir des possibilités d'aide. Nous devons diversifier les marchés, et c'est ce que nous voulons faire d'un océan à l'autre.

Je vais demander à la sous-ministre si elle a le montant exact pour votre région.

[Français]

Annette Gibbons (sous-ministre, ministère des Pêches et des Océans): Je n'ai pas le chiffre exact, mais c'est Développement économique Canada pour les régions du Québec qui administrerait ce fonds. Cette initiative aiderait notamment les petites ou moyennes entreprises du Québec à diversifier leurs marchés et à innover.

Alexis Deschênes: Vous me confirmez donc que cette enveloppe comprendra des sommes visant précisément à aider l'industrie des pêches à mener des missions de commercialisation?

Annette Gibbons: Les fonds sont prévus pour les entreprises en général, et celles qui font la transformation des pêches seront certainement admissibles.

Alexis Deschênes: Madame la ministre, je vais maintenant vous parler du projet de loi C-5.

Cette loi a été adoptée sous bâillon. Elle prévoit que, si votre gouvernement décide qu'un projet est d'intérêt national, ce dernier n'a pas à faire l'objet de certaines évaluations.

Selon la Loi sur les pêches, qui est incluse dans l'annexe de cette loi, un projet d'intérêt national ne doit pas passer le crible de la Loi sur les pêches, par exemple.

Vous a-t-on consultée avant d'inclure la Loi sur les pêches dans le projet de loi C-5?

[Traduction]

L'hon. Joanne Thompson: Ce sur quoi j'ai travaillé avec mes collègues, et certainement à la table du Cabinet, ce sont les processus que nous mettons en place pour nous assurer de prendre des décisions plus rapidement. Nous devons toujours protéger les espèces, les espèces en péril et les habitats de pêche, mais nous pouvons agir beaucoup plus rapidement, et c'est ce sur quoi j'ai mis l'accent. J'ai travaillé avec le ministère pour trouver des moyens de simplifier certains processus afin que nous puissions entamer des discussions sur les façons d'atténuer les risques beaucoup plus rapidement.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Deschênes.

Cela met fin au premier tour de questions.

[Traduction]

Sur ce, nous allons commencer le deuxième, celui de cinq minutes, en commençant par M. Arnold. Vous avez un maximum de cinq minutes.

Mel Arnold (Kamloops—Shuswap—Central Rockies, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, madame la ministre, d'être ici, bien que ce ne soit que pour une heure et que le Comité vous ait demandé à maintes reprises de comparaître seule pendant deux heures.

Madame la ministre, à qui appartiennent les ressources halieutiques du Canada?

L'hon. Joanne Thompson: À la population du Canada.

Mel Arnold: Madame la ministre, selon la Constitution, qui est ultimement responsable de la gestion des ressources halieutiques du Canada?

• (0845)

L'hon. Joanne Thompson: Ce serait moi, en tant que ministre.

Mel Arnold: Merci.

De combien le budget de votre ministère a-t-il augmenté au cours des 10 dernières années?

L'hon. Joanne Thompson: Je vais me tourner vers le sous-ministre.

Mel Arnold: Je peux vous fournir la réponse. Il a en fait triplé, passant de 1,7 milliard de dollars à 6 milliards de dollars. C'était dans le budget principal des dépenses. Il a plus que triplé.

Êtes-vous d'accord pour dire que l'évaluation des stocks est une fonction essentielle du travail de votre ministère?

L'hon. Joanne Thompson: Oui.

Mel Arnold: Au début de juillet, un citoyen inquiet a communiqué avec moi parce que votre ministère n'avait pas signé de contrats avec les marcheurs de rivière qui comptent les saumons en Colombie-Britannique. Ces retards se sont prolongés tout au long de l'été et ont entraîné l'annulation de nombreux programmes d'évaluation des stocks de saumon rouge et d'autres espèces. Pourquoi votre ministère a-t-il abandonné les sciences halieutiques qui sont essentielles à la gestion et à la conservation de pêches comme le saumon sauvage du Pacifique?

L'hon. Joanne Thompson: Je peux vous assurer que les sciences et la conservation demeurent mes principaux objectifs. Je vais demander à la sous-ministre de répondre à cette question.

Annette Gibbons: Je tiens à préciser, en ce qui concerne l'augmentation du budget, qu'une grande partie de cette augmentation était destinée à la Garde côtière, en particulier au cours des deux dernières années.

Mel Arnold: J'aimerais revenir à la question de l'évaluation des stocks. Pourquoi les évaluations n'ont-elles pas été faites?

Annette Gibbons: En ce qui concerne les marcheurs de rivière, nous avons eu des difficultés à respecter les délais et à faire signer les contrats cette année. Une fois que nous avons été mis au courant de l'impasse, nous avons corrigé le problème.

Mel Arnold: Le budget était là. Les contrats étaient là. Il manquait simplement les signatures.

Annette Gibbons: Nous en sommes très conscients. Le problème était lié aux processus d'embauche, mais nous l'avons réglé.

Mel Arnold: Madame la ministre, le Comité a beaucoup travaillé au cours des six dernières années, surtout sur la nécessité d'une réforme des permis dans la région du Pacifique. Le Comité a déposé des rapports, adoptés par tous ses membres, en 2019, 2020, 2021 et 2023, qui contenaient tous des recommandations à ce sujet.

Les réponses du gouvernement libéral laissaient entendre qu'il agirait conformément à ces recommandations, mais il ne l'a pas fait. Pendant ce temps, en Colombie-Britannique, les permis de pêche à la crevette ont augmenté de 187 %, les permis de pêche au crabe, de 321 %, les quotas de flétan, de 89 %, et la liste continue. L'inaction du gouvernement met les pêcheurs de la Colombie-Britannique au chômage.

Quand allez-vous, vous et votre gouvernement, procéder à la réforme des permis pour les pêcheurs de la Colombie-Britannique?

L'hon. Joanne Thompson: Je pense que c'est très important, et j'en ai parlé dans ma déclaration préliminaire. J'ai passé du temps en Colombie-Britannique cet été et j'y serai la semaine prochaine. La modernisation de la Loi sur les pêches est très importante pour moi en Colombie-Britannique.

Dans ma déclaration préliminaire, j'ai parlé de mon engagement envers les propriétaires-exploitants de la côte Est. Je sais que la modernisation sur la côte Ouest sera différente, et elle se fera à la suite de consultations intensives.

Je suis d'accord avec vous pour dire que nous devons nous assurer que je fais ce travail maintenant et que je...

Mel Arnold: Votre ministère fait-il le travail?

L'hon. Joanne Thompson: Je travaille en étroite collaboration avec le ministère et j'établis les priorités. Le ministère travaille bien sûr avec moi pour m'aider dans ce travail, et je peux vous assurer...

Mel Arnold: J'espère que vous comprenez l'importance que cela revêt pour les pêcheurs de la Colombie-Britannique.

L'hon. Joanne Thompson: Je l'ai entendu haut et fort cet été.

Merci.

Mel Arnold: Merci.

Votre ministère a estimé que la montaison estivale du saumon rouge du Fraser en 2025 était légèrement supérieure à deux millions de saumons, mais la montaison réelle a fini par se situer entre 7 et 10 millions de saumons. Malgré cette abondance, vous avez refusé un accès optimal aux pêcheurs, soit ceux qui ont sacrifié beaucoup pour reconstituer les stocks. Ils ont tout mis en œuvre pour voir le retour et le rétablissement de ces stocks. Lorsque les stocks sont revenus en abondance, on leur a refusé l'accès.

Pourquoi?

L'hon. Joanne Thompson: La montaison de cette année était très prometteuse. Nous sommes assurément optimistes et espérons voir cela se reproduire l'an prochain, mais nous devons être extrêmement prudents avant d'augmenter rapidement les quotas, afin de nous assurer que le stock est à un niveau où il peut être durable.

Mel Arnold: Nous avons des gens qui ont 40 ans d'expérience et qui ont fourni des renseignements aux personnes concernées, mais qui démissionnent parce qu'ils sont très frustrés par le système et l'accès insuffisant.

Pourquoi?

Le président: Je crains que le temps ne soit écoulé. La question et la réponse peuvent être soumises par écrit, mais nous devons passer au prochain intervenant.

• (0850)

[Français]

Le prochain intervenant est M. Cormier.

[Traduction]

Désolé. C'est au tour de M. Morrissey pour un maximum de cinq minutes.

Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, j'aimerais citer un autre excellent ministre des Pêches de Terre-Neuve, l'honorable John Crosbie. Il a dû superviser la fin de neuf années de mauvaise gestion des pêches sur la côte Est par le gouvernement conservateur, qui ont mené à l'effondrement historique de la pêche à la morue à Terre-Neuve. Lorsque je l'ai interrogé à ce sujet, il y a dit que, souvent, ce sont les fanfaronnades de l'opposition qui poussent les ministres à prendre des décisions qui ne sont pas dans l'intérêt supérieur des pêcheurs à long terme. Il faut éviter cela. Je ne veux pas que des décisions entraînent ce genre de conséquences désastreuses pour quelque pêche que ce soit.

Pour certaines espèces, il y a un écart croissant entre les données scientifiques du ministère et ce que les pêcheurs observent sur l'eau.

Pourriez-vous nous dire comment vous comptez combiner ce que les pêcheurs observent, soit leurs données, qui sont concrètes, avec la science, afin de prendre des décisions qui protègent la gestion de la pêche et de la ressource?

L'hon. Joanne Thompson: Je me souviens du moratoire sur la morue. Je me souviens du découragement lors de cette soirée. Je me souviens aussi très bien des effets dévastateurs pour les familles et les collectivités. Je ne veux en aucun cas que cela se reproduise.

Je suis fermement déterminée à faire en sorte que les décisions soient fondées sur la science et la conservation, mais dans le cadre de consultations. C'est pourquoi j'ai autant voyagé depuis que j'occupe ce poste. Nous devons consulter les experts sur l'eau, les pêcheurs, et ceux qui investissent dans l'industrie. Lorsqu'il y a des divergences, nous devons pouvoir nous asseoir ensemble et examiner ce qui manque et quel est l'élément central. Je l'ai fait à deux reprises pour des décisions particulières et je continuerai de le faire en travaillant en étroite collaboration avec le ministère.

Je m'engage à ce que nous ayons une pêche pour la prochaine génération. Nous avons tous un rôle à jouer ici.

Robert Morrissey: Merci, madame la ministre. Cet été, plus précisément, les pêcheurs ont observé — et j'ai observé — ce qui semblait être un rétablissement des stocks de maquereau et de hareng dans la région du golfe. Il faudrait prendre cela en considération lorsque l'on prendra les décisions sur les quotas de l'année prochaine. Je suis heureux de voir que vous allez en tenir compte.

Madame la ministre, je vais mentionner une deuxième chose. À l'heure actuelle, dans ma province, la pêche aux huîtres — une pêche qui existe depuis longtemps — se trouve dans un état lamentable à cause de l'écllosion de la maladie MSX et de la maladie dermo. Pouvez-vous nous donner une idée de la façon dont le ministère travaillera avec cette industrie pour assurer son avenir? Nous savons qu'elle a rebondi dans d'autres régions, mais il n'en demeure pas moins qu'il faudra lui venir en aide pour assurer sa survie au cours des cinq prochaines années et permettre aux pêcheurs de poursuivre leurs activités.

Plusieurs options peuvent être envisagées. Comment le ministère pourrait-il travailler avec les représentants de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'industrie à cet égard?

L'hon. Joanne Thompson: Évidemment, je sais que c'est une question importante. Elle est importante dans tout le Canada atlantique.

J'ai rencontré mes homologues de toutes les régions. J'ai rencontré le ministre Bell à plusieurs reprises à ce sujet et je continuerai de le faire. De toute évidence, d'autres ministères sont concernés, mais je suis certainement à l'aise de dire que nous reconnaissons qu'il y a un problème et que nous allons travailler ensemble. Je suis certainement au fait de l'importance de ce secteur pour votre province, l'Île-du-Prince-Édouard. Sachez simplement que je continuerai à m'y intéresser activement.

Robert Morrissey: Merci, madame la ministre.

J'étais heureux de vous voir adopter une position ferme pour veiller à ce que la Loi sur les pêches soit appliquée et à ce que les infractions soient sévèrement punies. Je crains que les activités illégales, entre autres menaces, ne nuisent au très lucratif secteur de la pêche au homard. Pouvez-vous promettre au Comité que vous veillerez à ce que les pêcheurs qui s'adonnent à la pêche illégale soient visés avec toute la rigueur de la loi?

L'hon. Joanne Thompson: Je peux m'engager à le faire. Je pense que les données probantes montreront que, dès que je suis devenue ministre, nous avons activement collaboré avec le ministère pour nous assurer que seules les activités de pêche légales seraient acceptées. Nous avons pris des mesures concrètes. Je tiens d'ailleurs à remercier les agents des pêches d'un océan à l'autre qui déploient des efforts pour empêcher la pêche illégale et qui veillent à l'application de la loi. Je les remercie du travail qu'ils ont accompli. Leurs efforts améliorent la situation.

● (0855)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Morrissey.

[Français]

Monsieur Deschênes, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Alexis Deschênes: , monsieur le président.

Madame la ministre, j'aimerais aborder la question du programme de permis de pêche exploratoire au homard. Des permis ont été accordés sur la Côte-Nord et en Gaspésie en 2024 et en 2025. Le Comité se penche sur cette question.

Selon les témoignages que nous avons reçus depuis le début de l'étude, beaucoup de gens se plaignent d'un manque de transparence et d'un manque d'explication de la part du ministère. Des groupes ont été exclus sans savoir pourquoi, et un critère de résidence n'est pas appliqué de façon cohérente selon les flottilles.

Reconnaissez-vous, comme moi, que nous pourrions faire mieux?

[Traduction]

L'hon. Joanne Thompson: Merci.

Je peux vous assurer que je suis prête à travailler et à collaborer activement avec tous les intervenants. Je ne peux pas parler de ce que mes prédécesseurs ont fait, évidemment. Cela dit, les décisions de gestion reposent sur la science et la consultation. Je m'engage à suivre ce processus.

[Français]

Alexis Deschênes: Êtes-vous à l'écoute des pêcheurs et des regroupements de pêcheurs?

Certains ont été exclus du processus. Ils auraient voulu que leur nom soit dans le tirage au sort, mais ils ont été exclus. Ils auraient voulu avoir des réponses de la part de votre ministère, mais ils n'en ont jamais eu.

Êtes-vous à l'écoute de ces récriminations?

[Traduction]

L'hon. Joanne Thompson: Je vais céder la parole à la sous-ministre, car elle a joué un plus grand rôle dans ce processus.

[Français]

Annette Gibbons: Selon la zone où ils se trouvent, certains pêcheurs ayant un permis commercial ont accepté notre décision, tandis que d'autres ne l'ont pas acceptée.

Alexis Deschênes: Ma question porte sur les gens qui ont été écartés sans explication. Nous avons entendu plusieurs témoignages à ce sujet.

Annette Gibbons: Nous avons mené beaucoup de consultations au sujet des permis de pêche exploratoire pour toutes les zones. Nous avons de grands objectifs concernant la relève, les flottilles en difficulté et les Premières Nations. Cela était considéré comme prioritaire.

Pour choisir les pêcheurs admissibles selon l'endroit où ils habitent, nous avons établi des critères, comme l'adresse de résidence...

Alexis Deschênes: Cependant, ce n'était pas fait pour tous les groupes uniformément.

N'est-ce pas?

Annette Gibbons: Je pense que nous avons fait quelques exceptions où nous avons accordé un peu plus d'importance à l'endroit où certaines personnes avaient pêché par le passé.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Deschênes.

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. d'Entremont, pour environ cinq minutes et demie.

Chris d'Entremont (Acadie—Annapolis, PCC): Je vais opter pour cinq minutes, car j'ai assez de questions pour combler 10 minutes.

Madame la ministre, je vous remercie de votre présence parmi nous aujourd'hui. Merci d'être venue dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse à quelques reprises cet été.

Comme vous le savez, la politique doit toujours servir les intérêts locaux, alors j'ai plusieurs questions à vous poser.

Depuis que j'ai été élu pour la première fois en 2019, j'ai soulevé les problèmes persistants relatifs aux données sur les stocks de homard — en particulier en ce qui concerne la pêche non déclarée et non réglementée — et aux conditions régissant la pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles des Premières Nations dans la baie Sainte-Marie. J'en ai parlé avec plusieurs de vos prédécesseurs et, plus récemment, avec vous. Je soulève ces questions cruciales depuis plus de six ans maintenant, et je trouve qu'il est très inquiétant que, malgré de multiples demandes, je n'aie toujours pas reçu de réponse claire et complète, surtout compte tenu des graves répercussions sur la sécurité des pêcheurs et des résidents des collectivités et, plus important encore, sur la viabilité de nos pêches.

Des cas de pêche non déclarée et non réglementée ont été signalés dans la baie Sainte-Marie. J'aimerais donc savoir quelles mesures d'application de la loi votre ministère a prises pour protéger les stocks de homard.

● (0900)

L'hon. Joanne Thompson: Comme vous le savez, j'étais dans la région cet été. Nous avons collaboré activement avec le ministère pour veiller à ce que la pêche ne dépasse pas les quotas. Nous employons des mesures d'application de la loi lorsque nous estimons que des activités de pêche illégales ont cours.

Encore une fois, je tiens à remercier les agents des pêches qui se sont vraiment mobilisés pour veiller à ce que la pêche soit sécuritaire et légale. La situation a évidemment été très difficile par le passé, mais je suis déterminée à faire en sorte que nous ayons des activités de pêche légales. Encore une fois, je tiens à remercier les agents des pêches, qui ont accompli de l'excellent travail en matière d'application de la loi. Je crois que nous en voyons les résultats.

Chris d'Entremont: Le ministère a-t-il publié des données exhaustives à jour sur la santé des stocks de homard et sur les volumes de prises de la pêche au homard?

Nous n'avons pas vu grand-chose. Les collectivités ne disposent donc pas des renseignements nécessaires sur la viabilité de cette pêche.

L'hon. Joanne Thompson: Je vais demander à la sous-ministre de vous donner les chiffres exacts de cette année, s'ils sont disponibles.

Je tiens à préciser que je sais très bien que si nous voulons assurer l'avenir de la pêche, nous devons être en mesure de savoir ce qui est pêché. C'est évidemment de cette façon que nous devons gérer nos quotas et la santé des espèces dorénavant.

Madame la sous-ministre, y a-t-il des renseignements ayant trait à cet été dont vous aimeriez nous faire part?

Annette Gibbons: Nous publions les données scientifiques découlant de nos évaluations des stocks, tout comme les données sur les prises. Nous recueillons ces données et les gens y ont accès.

Chris d'Entremont: Pouvez-vous envoyer ces renseignements par écrit au Comité?

Pendant que j'y suis, puis-je vous demander de nous donner le total autorisé des captures de la bande des Premières Nations pour cette pêche dans le district n° 34?

On y trouve plusieurs bandes, mais personne ne connaît le total autorisé des captures ou les quotas dont elles disposent dans cette baie. Si vous pouviez nous envoyer ces renseignements par écrit, je vous en serais reconnaissant. Étant donné que les associations de la pêche commerciale estiment que la politique d'octroi de permis pour les Autochtones dans l'Est du Canada ne sert qu'à céder les pêches autochtones aux grandes sociétés, et qu'elle donne lieu à une prise de contrôle des entreprises et à une possible propriété étrangère, est-ce que vous ou un autre représentant du ministère pourriez nous soumettre des informations par écrit à ce sujet?

Annette Gibbons: Oui, nous ferons certainement de notre mieux pour répondre à vos questions.

Chris d'Entremont: Pouvez-vous nous expliquer comment le ministère surveille les stocks de homard dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, en particulier dans la baie Sainte-Marie, compte tenu des évaluations récentes qui indiquent que ces stocks baissent? Malgré les engagements en matière de durabilité, on constate un déclin.

Ce qui se passe dans la baie Sainte-Marie pousse des pêcheurs vers d'autres zones ou d'autres parties du district, et d'autres pêcheurs en sont écartés. Cette situation a manifestement un effet domino dans tout ce district à l'heure actuelle.

L'hon. Joanne Thompson: Je vais demander à la sous-ministre de vous donner des détails. Il va sans dire que cette situation est liée aux priorités en matière de pêche légale et à l'application de la loi hors de la saison de la pêche.

Madame la sous-ministre, avez-vous des détails sur les relevés scientifiques?

Annette Gibbons: Oui. Nous procédons à l'évaluation des stocks et cette information est disponible.

Avec certains des changements que nous avons observés dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse... Il y a également beaucoup de discussions avec les représentants de l'industrie sur les tendances à long terme et sur la façon de les aborder collectivement.

Chris d'Entremont: Je vois que le temps est presque écoulé.

Puis-je vous demander de nous envoyer le plus d'information possible?

Le problème, dans le Sud-Ouest, c'est que la diffusion de l'information est défaillante. Un pêcheur ordinaire sur un bateau n'entend pas ce que dit le ministère des Pêches ou ne sait pas ce qu'il fait. Il n'est donc pas étonnant qu'il y ait beaucoup de désinformation. Nous passons beaucoup de temps à essayer de réfuter la désinformation relative à ce qui se passe.

Je veux simplement que l'on prenne cette question au sérieux, car elle est importante pour l'économie du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse et pour la vie des familles d'un bout à l'autre de ma circonscription.

L'hon. Joanne Thompson: Merci.

Je suis d'accord avec vous et je vais certainement faire un suivi.

Le président: Merci beaucoup, monsieur d'Entremont.

Nous passons maintenant à M. Cormier.

[Français]

Monsieur Cormier, vous avez la parole pour cinq minutes et demie.

Serge Cormier (Acadie—Bathurst, Lib.): Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, je vous souhaite la bienvenue.

Je vous remercie encore de votre visite dans ma région, cet été, en compagnie de votre sous-ministre et de quelques-uns de vos employés. Cela a été très apprécié, tant par les citoyens et les membres d'associations que par les représentants des municipalités que nous avons rencontrés. Comme vous le savez, nous rencontrons souvent les membres d'associations de pêche. La pêche fait aussi vivre beaucoup de commerces dans nos régions.

Je veux parler un peu des ports pour petits bateaux ainsi que du Fonds des pêches du Québec. Il y a quelque chose qui m'agace un peu. C'est peut-être parce que mon collègue du Bloc québécois est nouveau ici. Tantôt, il parlait des investissements dans le Fonds des pêches du Québec. Il a parcouru sa circonscription cet été et a pu constater les investissements réalisés dans les ports pour petits bateaux. Il doit cela à l'ancienne ministre des Pêches, qui a fait beaucoup d'investissements dans sa région.

Lorsqu'il pose des questions sur le Fonds des pêches, ça me fait sourire. Ce n'est pas à la ministre des Pêches qu'il devrait s'adresser, mais bien à son propre chef, s'il veut que des fonds soient prévus dans ce budget. De plus, son chef ne va probablement même pas appuyer le nouveau budget.

En fin de compte, nous avons fait des investissements substantiels dans les ports et dans les pêches, et je pense que nous allons continuer d'en faire.

Madame la ministre, je vais aborder la question des ports pour petits bateaux. Nous en avons discuté, vous et moi, et nous en avons aussi parlé avec votre sous-ministre.

On a beau dire que l'industrie des pêches génère des milliards de dollars en débarquements et en exportations, si les infrastructures nécessaires ne sont pas en place au bon moment, quand on en a besoin, on ne pourra pas obtenir les retombées attendues par rapport à nos investissements.

Serait-il possible d'accélérer les travaux liés à ces ports?

● (0905)

[Traduction]

L'hon. Joanne Thompson: Je vous remercie de la question.

Je sais, compte tenu de la circonscription que je représente et certainement du fait que je viens de Terre-Neuve-et-Labrador, à quel point les ports pour petits bateaux sont importants. Ils sont souvent le moteur des collectivités rurales. Il est extrêmement important de soutenir ces ports — l'infrastructure — de façon à ce qu'ils puissent résister aux effets des changements climatiques et aux changements des marées et des ondes de mer que nous observons.

Dans le cadre du travail que j'entreprends avec le ministère, je me concentre sur l'examen des processus et des échéanciers. J'ai constaté cela moi aussi, alors nous nous penchons là-dessus.

J'encourage les membres du Comité qui auraient des demandes au sujet des ports pour petits bateaux à coucher leurs priorités sur papier et à nous les envoyer.

Serge Cormier: C'est parfait. Je vous remercie.

Madame la ministre, des collègues autour de la table ont dit qu'il fallait plus de données scientifiques, plus de données et des décisions fondées sur la science et les données. J'aimerais brièvement parler du bar rayé.

Tout d'abord, je vous remercie de la décision que vous avez prise plus tôt cette année qui précise que les pêcheurs de gaspateau pourront conserver plus de bars rayés dans leurs filets. Je pense que tout le monde autour de cette table conviendra que le bar rayé est un problème. C'est un problème tant pour le saumon que pour le homard et les nombreuses autres espèces dont il se nourrit.

Au cours des dernières années, notre comité a entendu beaucoup de scientifiques, ainsi que des fonctionnaires. Ce que j'ai trouvé frustrant, madame la ministre, c'est que certains d'entre eux affirmaient que le bar rayé ne mangeait pas de saumon ou de homard. Je peux vous garantir qu'à l'époque, je me demandais si c'était vrai ou non. À titre d'exemple, on voyait sur les médias sociaux des photos de bars rayés dans lesquels on avait découvert du homard, une fois vidés. Je me demandais si c'était vrai ou pas. Or, au cours des deux derniers étés, j'ai vu de mes propres yeux que c'est bien vrai. J'ai ici une photo de mon frère en voyage de pêche sur la rivière Restigouche cet été. Il est peut-être à 45 kilomètres de l'embouchure de la rivière. Nous y avons pêché trois bars rayés en une matinée. Les bars rayés sont dans nos rivières; ils se trouvent partout. Ils nuisent énormément à d'autres ressources dont dépendent les pêcheurs.

Je vous remercie de cette décision. Pouvons-nous aller un peu plus loin? La responsabilité du MPO est évidemment de protéger et de gérer les ressources, mais lorsqu'une espèce compte plus d'individus que prévu, ne sommes-nous pas tenus de veiller à ce qu'elle ne nuise pas à d'autres espèces, madame la ministre?

L'hon. Joanne Thompson: J'ai entendu ce message haut et fort cet été et, naturellement, la santé des poissons dépend de l'écosystème dans son ensemble. Oui, j'en ai entendu parler.

Je vais demander à la sous-ministre si elle a quelque chose à ajouter, mais je comprends ce que vous dites.

• (0910)

Annette Gibbons: Vous n'êtes pas sans savoir que le ministère a essayé de s'adapter à cette situation. La situation est toujours critique — les signes indiquent toujours qu'elle est critique —, mais nous avons offert ces possibilités de pêche en augmentant les activités de pêche récréative et de pêche commerciale communautaire pour les Premières Nations. Nous avons aussi mené des projets pilotes de conservation des prises accessoires dans le cadre de la pêche au homard et de la pêche au gaspareau. Nous avons essayé ces différentes mesures. Chaque saison nous apporte de nouvelles informations, et nous déterminons ce que nous pouvons faire. Je pense que nous continuerons à surveiller cela.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Cormier. Je crains que cela ne mette fin à votre temps de parole et à la deuxième série de questions.

J'aimerais exercer le pouvoir discrétionnaire de la présidence pour poser une question avant de conclure cette partie de la réunion.

J'aimerais revenir sur un point que M. Arnold a soulevé plus tôt.

Madame la ministre, nous avons entendu parler des abondantes montaisons de saumon dans l'ensemble de la Colombie-Britannique. J'aimerais que vous nous parliez de ces chiffres et nous expliquiez ce que cela signifie pour les collectivités de toute la province.

Mel Arnold: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Il nous reste cinq minutes, alors nous pouvons commencer la prochaine série de questions.

Le président: J'exerce le pouvoir discrétionnaire de la présidence pour poser une question. Il nous reste moins de quatre minutes. J'ai donné un peu plus de temps aux conservateurs lors de la dernière série de questions. De plus, nous aurons du temps avec les fonctionnaires dans un moment, et nous pourrions poser des questions pendant encore une heure.

Madame la ministre, pouvez-vous nous parler de ces chiffres? Pourriez-vous aussi nous expliquer ce que cela signifiera pour les collectivités de toute la province, pour la santé de nos écosystèmes et, surtout, pour les pêcheurs récréatifs?

L'hon. Joanne Thompson: Je vous remercie. C'est une question importante. Comme je l'ai dit plus tôt, je serai en Colombie-Britannique la semaine prochaine parce que je veux rencontrer les pêcheurs et toutes les parties prenantes. J'ai déjà bien entendu cette préoccupation. Je sais que le saumon est une espèce préoccupante et qu'il est très important pour tant de Britanno-Colombiens.

Je vais demander à la sous-ministre de faire le point sur les chiffres.

Annette Gibbons: Je n'ai pas les chiffres, mais je serai heureuse de vous les transmettre.

Je peux toutefois formuler un commentaire général sur le saumon rouge du Fraser. Nous sommes ravis de constater une augmentation considérable des stocks. Nous avons été en mesure d'offrir plus de possibilités de pêche à des fins alimentaires, sociales, rituelles et récréatives des Premières Nations.

Nous ne pouvions accroître davantage les possibilités de pêche en raison des stocks — en particulier une espèce de saumon préoccupante — qui migrent en même temps que le saumon rouge du Fraser. Si nous avions augmenté les possibilités de pêche, nous aurions mis ces stocks en danger. C'est un élément clé qui entre en jeu, ce qui est vraiment malheureux, car pour conserver ces autres stocks, nous devons limiter les possibilités pour un stock qui est autrement abondant.

Le président: Merci.

Je tiens à souligner ce que M. Arnold a mentionné plus tôt, à savoir que les dernières années ont été difficiles pour les pêcheurs récréatifs, car ils n'ont pas pu conserver des prises qui soutiennent bon nombre d'entreprises et de collectivités. Nous espérons qu'avec ce genre de chiffres, nous pourrions offrir ces possibilités dès que possible, en ne perdant pas de vue que nous devons assurer la viabilité des pêches et atteindre nos objectifs de conservation.

Monsieur Arnold, vous avez la parole.

Mel Arnold: Je vois qu'il nous reste quelques minutes. Nous avons aussi eu des difficultés techniques. On n'a toujours pas été en mesure de transmettre l'interprétation sur cet appareil.

J'aimerais que le reste du temps — dont nous aurions dû disposer — soit accordé à M. Gunn.

Le président: Étant donné qu'il ne nous reste pas assez de temps pour un tour complet, pourquoi ne pas laisser chaque parti poser une question avant de conclure? Nous passerons ensuite à des questions posées aux fonctionnaires.

Cela dit, je donne la parole à M. Gunn pour une question.

[Français]

Par la suite, je donnerai l'occasion aux libéraux et à M. Deschênes, respectivement, de poser une question.

[Traduction]

Monsieur Gunn, allez-y, s'il vous plaît.

Aaron Gunn (North Island—Powell River, PCC): Merci, monsieur le président.

J'ai deux questions à vous poser, mais je vais présumer de votre réponse à la première. Le ministère a à cœur la réconciliation avec les Canadiens autochtones. Je suppose que la réponse est oui.

L'hon. Joanne Thompson: Oui.

Aaron Gunn: Alors, pourquoi faites-vous en sorte que les fermes salmونيولى et les emplois qui y sont associés disparaissent des territoires traditionnels des Premières Nations qui les soutiennent?

• (0915)

L'hon. Joanne Thompson: Cet été, ISDE a mené... mais nous avons réalisé plus de 110 engagements dans ce secteur. Le rapport est entre les mains d'ISDE. Je peux vous dire que j'ai hâte de le lire. Nous prendrons des décisions à partir de là.

Aaron Gunn: La décision n'a donc pas encore été prise?

L'hon. Joanne Thompson: Non.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Gunn.

Je voudrais maintenant donner la parole à un député du Parti libéral.

Monsieur Cormier, vous pouvez poser une question.

Serge Cormier: Madame la ministre, nous avons parlé du bar rayé, mais je pense que vous savez que la question des phoques préoccupe également beaucoup de pêcheurs dans notre région. Quelle est la situation à cet égard?

L'hon. Joanne Thompson: Malheureusement, les marchés ne sont toujours pas solides. Je suis originaire de Terre-Neuve. Je connais bien le problème de la surabondance des phoques. Je suis très ouverte aux suggestions de tous ceux qui souhaitent contribuer à trouver une solution. C'est un problème, mais nos marchés sont encore faibles pour ce produit.

[Français]

Le président: Merci beaucoup, monsieur Cormier.

Nous concluons par vous, monsieur Deschênes. Vous pouvez poser une question avant que cette partie de la réunion ne se termine.

Alexis Deschênes: Merci, monsieur le président.

Je suis ici depuis peu, mais je pense que mon confrère libéral mélange les concepts. Quand je pose une question sur le Fonds des pêches du Québec, je ne parle pas des petits ports de pêche. Ce n'est pas le chef du Bloc Québécois qui va préparer le budget, mais plutôt le gouvernement de mon confrère qui s'en occupera. Je suis d'ailleurs surpris qu'on ne puisse pas encore nous confirmer d'injection d'argent dans ce fonds. Nous attendons la confirmation de M. Cormier.

Madame la ministre, pour ce qui est de la phase 2 de l'octroi de permis de pêche exploratoire, disposez-vous de données qui proviennent des pêcheurs des Premières Nations pour déterminer la possibilité d'amorcer cette deuxième phase dès cette année?

[Traduction]

L'hon. Joanne Thompson: Ce que je peux vous dire, c'est que je serais très heureuse de poursuivre ces discussions avec vous. La décision n'est pas prise. Bien sûr, poursuivons le dialogue à ce sujet.

[Français]

Le président: Je vous remercie, monsieur Deschênes.

[Traduction]

Voilà qui conclut la première partie de notre réunion.

Je tiens à remercier la ministre d'être venue aujourd'hui pour nous parler de ses priorités, comme notre comité le lui avait demandé.

Notre réunion va se poursuivre pendant une autre heure, durant laquelle nous poserons des questions aux fonctionnaires. Nous allons faire une courte pause pour permettre aux gens d'entrer et de sortir.

• (0915)

(Pause)

• (0920)

Le président: Nous reprenons.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à un nouveau témoin qui se joint à nous. Nous accueillons M. Niall O'Dea, sous-ministre adjoint principal chargé des politiques stratégiques du ministère des Pêches et des Océans.

Nous allons passer directement à notre première série de questions, dont les interventions dureront six minutes.

Je cède la parole à M. Small.

Clifford Small: Merci, monsieur le président.

Des organisations non gouvernementales environnementales, ou ONGE, financées par des fonds étrangers, comme Oceana, Océans Nord, Sierra Club et le Centre d'action écologique, se voient attribuer un nombre croissant de sièges au sein des comités consultatifs sur les stocks, en tant que parties prenantes. On parle de groupes qui n'ont aucun budget de recherche scientifique, aucun investissement dans l'industrie de la pêche, mais qui se font de plus en plus entendre par la ministre des Pêches. Qui décide de laisser ces ONGE participer en tant que parties prenantes alors qu'elles n'ont absolument aucun intérêt en jeu?

Annette Gibbons: Le ministère discute avec de nombreuses parties prenantes, qui viennent nous voir pour nous présenter le travail qu'elles accomplissent et qui est pertinent pour le ministère. Elles viennent donc nous voir de toute façon.

En ce qui concerne la présence de différents groupes au sein des comités consultatifs, c'est le ministère qui décide qui y participe. Il y a des comités consultatifs sur les pêches et les décisions relatives aux pêches, où il existe un fort sentiment de collaboration entre les groupes et où il est souhaitable que tout le monde soit présent. Il y en a d'autres où c'est un point de discorde.

Clifford Small: Je me demande si la sous-ministre comprend les préoccupations des Canadiens au sujet de l'influence étrangère sur notre démocratie et notre économie. Dans certains cas, la majeure partie du financement des ONGE financées par l'étranger provient des États-Unis. Pourquoi laissez-vous les Américains financer des groupes qui visent à déstabiliser l'industrie de la pêche au Canada?

Annette Gibbons: Monsieur le président, le ministère est ouvert à entendre les points de vue et à profiter de l'expertise de nombreux groupes différents dans le domaine des pêches.

Clifford Small: De nombreux groupes, y compris des Américains...

Annette Gibbons: Nous travaillons à l'échelle internationale. La participation...

Clifford Small: ... et des Français.

Annette Gibbons: Nous travaillons avec des organisations internationales de pêche. Nous gérons conjointement...

Clifford Small: Qui sont financées par le Royaume-Uni?

Annette Gibbons: ... les stocks. Les pêches ont donc une dimension internationale très forte. C'est également le cas en ce qui concerne les différents types de pêches au Canada.

Clifford Small: Monsieur le président, je cède maintenant la parole à M. Arnold.

Merci.

Mel Arnold: Merci, monsieur Small.

Madame Gibbons, dans son témoignage un peu plus tôt, la ministre a mentionné que la modernisation de la Loi sur les pêches était très importante pour elle en Colombie-Britannique. Quelles directives vous a-t-elle données, à vous et à votre ministère, au sujet de la modernisation de la loi?

Annette Gibbons: La ministre a certainement demandé au ministère d'accélérer les travaux à ce chapitre. Nous collaborons avec les collectivités depuis un certain temps déjà. Nous avons mené divers travaux. Par exemple, nous avons réalisé une enquête sur la propriété étrangère des permis de pêche dans les entreprises de pêche de la côte Ouest. À la demande de la ministre, nous passons maintenant à une évaluation plus détaillée des répercussions des changements possibles sur la côte Ouest. Il s'agit d'examiner les pêches de façon plus approfondie.

Mel Arnold: Merci.

En août, j'ai écrit à la ministre au sujet des contrats qui n'avaient pas été signés pour les travaux d'évaluation des stocks en Colombie-Britannique. Je viens enfin de recevoir une réponse, le 8 octobre. Dans la lettre que j'ai reçue, il est question de méthodes d'évaluation des stocks moins coûteuses. Pouvez-vous fournir au Comité des détails sur ces nouvelles méthodes d'évaluation des stocks qui, apparemment, seront plus efficaces que d'envoyer quelqu'un sur le terrain pour déterminer combien de reproducteurs s'échappent vers les cours d'eau?

● (0925)

Annette Gibbons: Je peux fournir de plus amples renseignements au Comité à ce sujet.

Mel Arnold: Merci.

Quand le ministère prévoit-il effectuer un travail approfondi dans les dossiers des propriétaires-exploitants et de la séparation des flottilles, essentiellement dans la modernisation du système d'octroi de permis sur la côte du Pacifique?

Annette Gibbons: Nous poursuivons les échanges avec tous les acteurs du secteur à cet égard.

Mel Arnold: Quand pouvons-nous espérer voir des résultats?

Annette Gibbons: Je ne peux pas vraiment donner de date précise. Nous poursuivons nos discussions cet automne, puis nous terminerons les prochaines étapes.

Mel Arnold: Il y a une question que je pose toujours. Quand le ministère va-t-il enfin reconnaître le risque de propagation d'espèces aquatiques envahissantes dans l'Ouest canadien?

Tout récemment, un bateau contaminé par des moules est entré en Colombie-Britannique. C'est grâce à l'intervention du gouvernement provincial que le navire a été arrêté, partiellement décontami-

né, puis décontaminé à nouveau et mis en quarantaine en Colombie-Britannique.

Le gouvernement fédéral est responsable de la gestion des stocks de saumons qui sont si répandus. Le saumon rouge est enfin de retour dans le lac Okanagan. Les moules zébrées et quagga pourraient avoir un effet absolument néfaste.

Pourquoi le ministère n'a-t-il pas reconnu la nécessité d'une répartition juste et équitable des ressources pour lutter contre les espèces aquatiques envahissantes?

Le président: Nous avons dépassé le temps prévu. C'est une question importante et j'espère donc que le ministère pourra fournir une réponse par écrit.

Sur ce, nous passons au prochain intervenant.

[Français]

Monsieur Cormier, vous avez la parole pour six minutes.

Serge Cormier: Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame la sous-ministre Gibbons, merci encore de votre visite cet été. Je pense que vous avez pu voir que les associations et les municipalités rencontrées ont des préoccupations réelles, et qu'elles veulent travailler en collaboration avec le ministère. Je pense qu'au cours des dernières années, il y a peut-être eu un manque à cet égard, mais on commence à voir un peu plus d'ouverture de la part du ministère. Je suis content qu'on puisse travailler en commun sur des dossiers et faire avancer les choses.

Aujourd'hui, je veux mieux comprendre les mécanismes par lesquels on pourrait faire des changements parce que, prochainement, le Comité va étudier le Plan ministériel de Pêches et Océans Canada pour 2025-2026 et réviser la Loi sur les pêches.

Dernièrement, je vois beaucoup de publications sur les médias sociaux rapportant que des agents des pêches ont fait des saisies ou ont arrêté des gens qui pêchaient illégalement du crabe ou du homard, entre autres. Ces publications indiquent le nom des individus appréhendés, l'infraction qu'ils ont commise et le montant de l'amende qui leur a été donnée. Je trouve vraiment que c'est quelque chose qu'on devrait faire plus souvent. Ainsi, les gens y regarderaient peut-être à deux fois avant d'aller pêcher illégalement. En effet, la possibilité de voir leur nom publié dans les médias sociaux pourrait décourager bien des personnes.

Toutefois, je trouve que les amendes sont insuffisantes. Par exemple, prenons une personne qui va pêcher le homard après les heures de pêche et qui en rapporte au quai, y compris des femelles: l'amende est de 250 \$. Moi, j'y retournerais le lendemain, puis le surlendemain, et encore le jour suivant. Comment peut-on faire augmenter ces amendes? Est-ce que c'est votre ministère qui décide? Je présume que ce n'est pas seulement vous et que le ministère de la Justice doit être impliqué également.

Bref, j'aimerais que vous nous expliquiez comment on pourrait moderniser tout ça.

Annette Gibbons: Le ministère étudie cette question. La révision de la Loi sur les pêches par le Comité sera également une occasion, pour le ministère, d'examiner cette question. Le ministère est aussi en train de faire des analyses et de changer des choses par rapport à ce que des intervenants lui proposent en matière de modifications à la Loi, aux règlements et aux politiques du ministère. Tout cela est sur la table et c'est dans ce contexte qu'on pourrait regarder ces choses.

● (0930)

Serge Cormier: D'accord. C'est parfait.

Madame Gibbons, je voudrais régler une fois pour toutes un autre problème, dont je parle depuis des années, dont je vous ai parlé et dont j'ai parlé à la ministre aussi: la vente de permis de pêche, qui quittent nos régions.

Si je ne me trompe pas, ma région a perdu au cours des 10 dernières années plus de 10 permis de pêche au crabe des neiges, qui sont partis au Québec et dans d'autres régions. Encore une fois, c'est attribuable aux critères de résidence, entre autres, qui ne sont pas les mêmes d'une province à l'autre, comme au Nouveau-Brunswick et au Québec, par exemple. Je suis persuadé que, si on avait enlevé des permis de pêche au Québec, ça aurait probablement entraîné une importante levée de boucliers. Malheureusement, les permis de chez nous sont vendus en Nouvelle-Écosse, au Québec et un peu partout, et il semble qu'on ne puisse pas arrêter ça.

Certaines transactions sont très discutables. Par exemple, certaines personnes très jeunes ou n'ayant aucune expérience de la pêche achètent des permis de 20 millions de dollars. Où prennent-ils cet argent? Même si la Loi sur les pêches sert notamment à arrêter ces transactions douteuses, il semble que nos permis continuent d'être vendus à d'autres régions. Récemment, la vente de deux autres permis à d'autres régions était à l'étude.

Comment fait-on pour arrêter la vente de permis à des régions adjacentes, comme les permis de pêche au crabe, qui sont dans les ports de Shippagan et de Caraquet? Comment faire pour qu'ils restent à Shippagan et à Caraquet, qu'ils ne soient pas vendus en Gaspésie ou en Nouvelle-Écosse, des régions qui pourraient elles aussi garder leurs permis?

Ça fait 10 ans qu'on en parle. Comment fait-on pour arrêter ça?

Annette Gibbons: Il est vrai qu'on observe des différences subtiles dans les pratiques d'une région à une autre. C'est sûr. Je me ferai cependant un plaisir de me pencher sur ce problème de manière plus détaillée.

Serge Cormier: Les critères de résidence sont-ils établis par les provinces ou par le fédéral?

Annette Gibbons: Quand vous parlez des provinces, parlez-vous des gouvernements provinciaux?

Serge Cormier: Oui.

Annette Gibbons: La réponse est non. C'est toujours au ministère des Pêches et des Océans de s'occuper des critères.

Toutefois, comme beaucoup de décisions sur les pêches sont prises par les bureaux régionaux du ministère, les pratiques du ministère varient d'une région à l'autre.

Serge Cormier: Les associations de pêcheurs pourraient-elles avoir un rôle à jouer et demander que les permis ne quittent plus leur région?

Annette Gibbons: Il est certain qu'elles le pourraient. Ces différences sont issues des consultations menées au fil des années. Souvent, on ne les change pas parce que les pêcheurs d'une région ne le demandent pas. C'est ce qu'on observe avec les différentes politiques...

Serge Cormier: Si je comprends bien, ils ne le demandent pas...

Le président: Merci beaucoup, monsieur Cormier. C'est tout le temps de parole que vous aviez.

Serge Cormier: Merci.

Le président: Monsieur Deschênes, vous avez la parole pour six minutes ou moins.

Alexis Deschênes: Madame Gibbons, je voudrais revenir à la question des permis de pêche exploratoire au homard. J'aimerais qu'on puisse informer les gens de l'est du Québec, c'est-à-dire les Îles-de-la-Madeleine, la Côte-Nord et la Gaspésie, des étapes à venir. La phase 1 de la pêche exploratoire a été déclenchée, mais j'aimerais connaître le processus qui mènera à la phase 2 et le moment où vous aurez à décider si oui ou non vous allez ouvrir une nouvelle pêche exploratoire.

Je comprends que vous allez devoir analyser les données scientifiques sur les prises, dont on a reçu les résultats cette semaine. Ces résultats tiennent-ils compte des prises des Premières Nations?

Annette Gibbons: Nous tenons compte de toutes les prises.

Alexis Deschênes: D'accord. Les Premières Nations vous fournissent donc les chiffres sur les prises faites cette année dans le cadre de leur permis de pêche exploratoire. Est-ce bien ça?

Annette Gibbons: Je ne sais pas si nous les avons obtenus et je ne peux donc pas le confirmer, mais nous sommes en discussions à ce sujet.

Alexis Deschênes: D'accord, mais je comprends que cela viendra.

Annette Gibbons: Oui, certainement. Nous demandons cette information et nos pratiques consistent à obtenir les données sur les prises de tout le monde.

● (0935)

Alexis Deschênes: Les Premières Nations acceptent-elles de vous transmettre ces données?

Annette Gibbons: Il me semble que des discussions sont en cours avec les Premières Nations. Je pense qu'elles ont manifesté certaines craintes. Toutefois, comme je l'ai dit, le ministère a pour politique de demander que les données sur les prises lui soient fournies.

Alexis Deschênes: D'accord. Des discussions sont donc en cours.

Annette Gibbons: Oui, c'est bien le cas.

Alexis Deschênes: Des discussions sont en cours pour que ces données vous soient fournies, mais vous ne les avez pas encore. Est-ce exact?

Annette Gibbons: Nous n'avons pas encore les données pour la première phase. Nous sommes en train de les collecter.

Alexis Deschênes: D'accord. Je comprends que vous ne possédez pas les données des Premières Nations mais, pour les autres prises, grosso modo, c'est assez bon cette année.

Quelles sont cependant les autres démarches que vous allez entreprendre pour vous assurer qu'il serait responsable d'ouvrir la phase 2 de la pêche exploratoire?

Annette Gibbons: Nous ferons des consultations comme nous l'avons fait pour la première phase de l'attribution de ces permis. Nous avons fait beaucoup de consultations avec le secteur avant d'aller de l'avant. Nous ferons donc des consultations avant de procéder à la deuxième phase.

Alexis Deschênes: Vous allez faire des consultations, d'accord. Cependant, ne devez-vous pas faire des relevés scientifiques supplémentaires? Est-ce que ce sera fait pour aller voir l'état de la ressource après la première pêche?

Annette Gibbons: Nous sommes toujours en train de refaire des études scientifiques. Je ne peux pas vous parler des dates exactes des sondages dans ces trois zones, mais il y a toujours une mise à jour des données scientifiques qui est faite par le ministère, par les scientifiques. Il y a aussi la récolte, les consultations et les comités consultatifs, qui nous permettent de recueillir de l'information de toutes ces sources avant de prendre une décision.

Alexis Deschênes: D'accord.

On a aussi soulevé la question de la méthode qui permet d'avoir les bonnes données sur ce qui a été capturé. Pour la pêche au homard, on ne fait pas de pesée à quai. Certains intervenants proposent que ce soit fait. Comment voyez-vous cela, au ministère?

Annette Gibbons: Je n'ai pas compris la deuxième partie de votre question.

Alexis Deschênes: Cela portait sur la pesée à quai des homards.

Annette Gibbons: La pesée?

Alexis Deschênes: Oui, je parlais de la pesée qui permet de s'assurer qu'on a les bonnes données sur les prises de homard.

Annette Gibbons: Oui.

Monsieur Burns, voulez-vous répondre à la question?

Adam Burns (sous-ministre adjoint, Gestion des Pêches et des Ports, ministère des Pêches et des Océans): Il est très important d'obtenir les données les plus à jour. Un des défis en ce qui concerne la pesée à quai pour le homard est le nombre de quais où les pêcheurs débarquent leurs prises. Cela nécessiterait un investissement très important et cela entraînerait des coûts pour les pêcheurs aussi.

Nous utilisons des journaux de bord électroniques. Nous recevons des données des acheteurs et des transformateurs. Nous regardons toutes ces données pour déterminer si elles sont correctes et si ce sont des données fiables dont nous pouvons nous servir pour prendre nos décisions en matière de gestion.

Alexis Deschênes: Êtes-vous d'avis que la façon actuelle de faire vous permet d'avoir des données fiables?

Adam Burns: Oui, je pense que c'est le cas. Nos scientifiques font des analyses et ils peuvent nous renseigner sur l'état des stocks là où il y a de la pêche commerciale du homard.

Alexis Deschênes: Madame Gibbons, je vais m'adresser à vous en terminant.

Bien sûr, il y a des pêcheurs qui sont dans la deuxième phase et qui attendent impatiemment de savoir s'ils pourront prendre la mer pour pêcher le homard de façon exploratoire à compter de l'année prochaine. Dans votre processus, à quel moment la décision d'ouvrir une deuxième phase ou non sera-t-elle prise en vue de la saison 2026?

Annette Gibbons: Je ne peux pas donner de date exacte. Nous ne sommes pas rendus là encore. Cependant, nous sommes toujours

conscients du fait qu'il faut donner le maximum d'information le plus tôt possible, parce que les pêcheurs doivent se préparer pour aller pêcher.

Souvent, c'est l'évaluation des stocks qui nous pousse à prendre une décision plus tardive que ce qui serait souhaitable, mais c'est une question relative à la biologie des stocks. Parfois, il nous est impossible de terminer les études scientifiques avant qu'il ne soit presque le temps d'aller pêcher. Nous faisons vraiment de notre mieux et nous sommes conscients de ces besoins du secteur.

Alexis Deschênes: Cela pourrait aller jusqu'au mois d'avril.

Annette Gibbons: Je ne peux pas vous donner de réponse.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Deschênes. Vos six minutes de temps de parole sont écoulées.

● (0940)

[Traduction]

Voilà qui conclut la première série de questions. Nous passons maintenant à la deuxième, dont les interventions seront de cinq minutes.

Nous commençons avec M. Gunn, qui dispose d'un maximum de cinq minutes.

Aaron Gunn: Les décisions prises au MPO sont-elles fondées sur des données scientifiques ou sur la politique et l'idéologie?

Annette Gibbons: Les décisions prises par le MPO se fondent sur la Loi sur les pêches. La conservation des stocks est un facteur déterminant. Les considérations relatives aux droits des titulaires de droits et des collectivités autochtones ainsi que les obligations qui en découlent sont également prises en compte. Les considérations socioéconomiques constituent un autre élément que la ministre a le pouvoir de prendre en considération.

Aaron Gunn: Je pense que vous alliez y venir. Qui, au sein du ministère, a le pouvoir décisionnel ultime en ce qui concerne les ouvertures, les fermetures et l'attribution des quotas?

Annette Gibbons: Les décisions relatives aux pêches sont prises de différentes manières, selon le type de pêche.

Aaron Gunn: Qui a le pouvoir décisionnel ultime?

Annette Gibbons: Certaines décisions sont prises par la ministre. D'autres sont prises par les directeurs généraux régionaux dans toutes nos régions.

Aaron Gunn: Cependant, le pouvoir décisionnel ultime appartient à...

Annette Gibbons: En vertu de la loi, le ou la ministre a le pouvoir et le délègue parfois.

Aaron Gunn: La ministre est-elle une scientifique?

Annette Gibbons: L'actuelle ministre n'est pas une scientifique, mais les ministres peuvent être des scientifiques, oui.

Aaron Gunn: Pas une scientifique...? D'accord.

Annette Gibbons: Monsieur le président...

Aaron Gunn: À l'heure actuelle, le MPO met en œuvre une politique « 30 % d'ici 2030 » en ce qui concerne ce qu'on appelle les aires marines protégées, ce qui signifie la fermeture de 30 % des eaux canadiennes à diverses activités économiques. Quels sont les fondements scientifiques qui justifient précisément la cible de 30 %?

Annette Gibbons: Les 30 % ne constituent pas une donnée scientifique. Le choix des zones considérées comme prioritaires pour l'établissement des aires de conservation repose sur...

Aaron Gunn: Vous avez répondu à ma question. C'était parfait.

Le ministère a-t-il mené une étude sur les répercussions économiques et sociales qu'auraient les fermetures d'aires marines sur les pêcheurs et leurs familles?

Annette Gibbons: Dans le cadre de ses travaux sur les aires marines de conservation, le ministère examine toujours les répercussions socioéconomiques de la création d'une aire et nous nous efforçons de limiter les répercussions sur les pêches commerciales. Nous ne cessons de rappeler que les pêches commerciales sont vitales pour les collectivités.

Aaron Gunn: Pourquoi le MPO a-t-il retardé l'ouverture de la pêche commerciale et récréative du saumon rouge du Fraser cette année, alors qu'il était évident pour toutes les parties concernées, dès les premiers résultats des tests, que les montaisons étaient maintes fois supérieures à ce qu'avaient indiqué les prévisions initiales? Quelle proportion de la montaison estimée du saumon rouge du fleuve Fraser a été pêchée cette année?

Annette Gibbons: Nous pouvons certainement vous revenir avec de plus amples renseignements sur les statistiques que le député souhaite obtenir.

Comme je l'ai mentionné plus tôt lorsque la ministre était ici, nous avons augmenté les possibilités de pêche au saumon rouge du Fraser cette année, mais nous avons dû les limiter parce que le saumon rouge du Fraser migre en même temps que des stocks préoccupants — en particulier des stocks de saumon —, et nous devons nous assurer de ne pas mettre ces stocks en danger.

Aaron Gunn: Quelles conclusions le MPO a-t-il tirées de ses propres études scientifiques sur les risques que présente l'aquaculture pour le saumon sauvage? De plus, le MPO dispose-t-il de données ou d'études qui prouvent que le retrait des fermes salmiconiques entraînera le rétablissement du saumon sauvage?

Annette Gibbons: Le ministère met régulièrement à jour les connaissances scientifiques sur les fermes salmiconiques. Nous disposons de données scientifiques depuis de nombreuses années. Un grand nombre d'études ont été menées sur les agents pathogènes et ont abouti à certaines conclusions. Nous effectuons actuellement une mise à jour sur les répercussions des poux du poisson provenant de fermes salmiconiques sur les saumons sauvages...

Aaron Gunn: Disposez-vous d'études et de données scientifiques qui montrent que les fermes salmiconiques présentent un risque particulier pour la côte de la Colombie-Britannique par rapport à la côte du Canada atlantique? Existe-t-il une étude à ce sujet?

Annette Gibbons: Différentes études montrent des résultats différents quant aux répercussions.

Nous avons mené une étude sur la côte Est, par exemple, sur les interactions entre les saumons de l'Atlantique qui s'échappent des fermes salmiconiques et les saumons sauvages de l'Atlantique. Il s'agit d'une étude différente qui indique que les répercussions diffèrent d'une côte à l'autre. Sur la côte Ouest, les saumons des fermes salmiconiques n'interagissent pas avec les saumons sauvages et il n'y a pas de croisement, car il s'agit de deux espèces différentes.

On compare l'Atlantique au Pacifique.

Aaron Gunn: Quel rôle joue le Conseil de gestion du saumon du Fraser dans le cadre des décisions qui sont prises relativement à l'ouverture de la pêche et annoncées par le MPO?

• (0945)

Annette Gibbons: Le Conseil de gestion du saumon du Fraser fournit des conseils au ministère et nous en tenons compte.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Gunn.

Nous passons maintenant à M. Morrissey, qui dispose de cinq minutes.

Robert Morrissey: Merci, monsieur le président.

J'ai une question à ajouter aux questions très pertinentes que mon collègue de la Nouvelle-Écosse a posées au premier tour sur la pêche au homard et les menaces qui pèsent sur elle.

Les homards pêchés à des fins alimentaires et rituelles par les Premières Nations peuvent-ils être revendus à des fins commerciales?

Annette Gibbons: La pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles n'est pas autorisée à des fins commerciales.

Robert Morrissey: Comment faites-vous respecter la loi lorsque le ministère signale que le homard pêché dans le cadre de ces types de pêche est vendu et que cette information est parfois ouvertement diffusée sur les réseaux sociaux? Assurez-vous un suivi à ce sujet?

Annette Gibbons: Notre approche en matière d'application de la loi est multidimensionnelle pour toutes les pêches, qu'elles soient à des fins alimentaires, sociales ou rituelles. À la baie Sainte-Marie, cette année, nous avons adopté une approche très systématique et proactive. Nous travaillons avec les collectivités au sujet des attentes et des conditions de permis concernant la pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles...

Robert Morrissey: Est-ce que vous rendez les fautifs responsables? Vous avez déclaré précédemment que le ministère avait la responsabilité de faire respecter la Loi sur les pêches à des fins de conservation. La pêche au homard est la pêche qui répartit le mieux les richesses dans le Canada atlantique, pour les collectivités côtières, les pêcheurs commerciaux et les Premières Nations. Si elle n'est pas protégée... Dans certaines zones, nous observons les premiers signes d'un déclin des stocks qui pourrait être attribué à la surpêche en dehors des saisons réglementées et du cadre des méthodes réglementées. Que fait le ministère pour s'assurer que cette pratique cesse, dans l'intérêt de la pêche et de tout le monde?

Cette question fait l'objet de discussions au sein de notre comité depuis un certain nombre d'années. Je constate qu'il y a eu des progrès cette année. Je vois que d'autres accusations ont été portées, mais c'est très peu.

Annette Gibbons: Comme je l'ai indiqué, notre approche est très proactive. Nous travaillons aux conditions de permis avec les collectivités afin d'établir les règles du jeu, comme nous le faisons pour toutes les pêches. Nous sommes également très actifs sur le plan des mesures d'application de la loi, que ce soit sur l'eau ou sur le quai. Nous contrôlons l'accès au quai. À Saulnierville, par exemple, nous avons installé une clôture et une barrière cette année.

Nous avons d'autres fonctions de renseignement, qui ne sont pas apparentes. Il ne s'agit pas de patrouilles, mais d'un travail en coulisses. Nous poursuivons les contrevenants et nous publions des statistiques sur les saisies que nous effectuons, les homards qui sont remis à l'eau, les accusations portées et les arrestations effectuées.

Robert Morrissey: Je vais poursuivre sur le même sujet puisque des incidents liés à la pêche au homard se sont produits cet automne sur la côte du Nouveau-Brunswick. Des activités de pêche de subsistance convenable ont peut-être été menées sans respecter les conditions négociées. Êtes-vous au courant de la situation?

Annette Gibbons: Monsieur le président, je ne suis pas certaine de connaître l'exemple auquel le député fait référence, mais il est certain que les directeurs généraux régionaux m'informent de tous les incidents majeurs.

Robert Morrissey: Dans ce genre de situation, que vous communiquent les directeurs généraux et que vous conseillent-ils?

Annette Gibbons: Je discute régulièrement avec les dirigeants des régions de la façon dont les choses se passent pour les différentes pêches, notamment pour ce qui est des infractions mises au jour. Je peux compter sur un dirigeant principal responsable de l'application de la loi qui fait régulièrement le point sur la situation. Les directeurs généraux régionaux fournissent également des mises à jour sur les échanges qui ont lieu.

Robert Morrissey: Certaines de ces mises à jour vous indiquent-elles que des activités illégales pourraient se dérouler sous le couvert de ces pêches?

• (0950)

Annette Gibbons: Je suis régulièrement mise au fait de divers cas préoccupants.

Robert Morrissey: Des cas préoccupants... Soyons un peu plus précis. Vous informe-t-on que des activités semblables ont cours?

Annette Gibbons: Les cas où des individus sont interpellés ou arrêtés sont pris en charge par notre direction générale de la conservation et de la protection, l'instance indépendante qui doit faire appliquer la loi.

Robert Morrissey: Je respecte le...

Le président: Je crains fort de devoir vous interrompre. Le temps est écoulé.

Sur ce, nous allons poursuivre.

[Français]

Monsieur Deschênes, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Alexis Deschênes: Madame Gibbons, j'aimerais continuer de parler des permis exploratoires et spécifiquement de la situation de l'île d'Anticosti. C'est peut-être aussi une question pour M. Burns.

Je ne sais pas si vous avez pu comme moi consulter les données sur les prises, mais j'ai entendu que, même si les gens avaient souvent peu de casiers, la pêche a été pratiquement miraculeuse à Anticosti et que c'était énorme. Chez nous, des gens demandent d'ouvrir davantage la pêche à Anticosti, compte tenu du fait que, quand on compare le nombre de permis à la taille du territoire, c'est moins intensif qu'aux Îles-de-la-Madeleine, par exemple.

Est-ce que cette idée d'augmenter le nombre de permis autour de l'île d'Anticosti est envisagée par le ministère?

Annette Gibbons: Une deuxième phase n'est officiellement planifiée que pour la zone 19. Cependant, quand il y a de nouvelles informations, nous regardons les données sur les prises et nous envisageons la possibilité d'augmenter le nombre de permis. Il est certain que nous l'envisagerions s'il y avait une grande différence dans l'abondance de la ressource.

Alexis Deschênes: D'accord.

Monsieur Burns, qu'en pensez-vous?

Adam Burns: Je n'ai rien à ajouter à cela.

Alexis Deschênes: Est-ce que les données que vous recevez présentement laissent à penser que ce serait possible dans le cas de l'île d'Anticosti?

Annette Gibbons: Je ne le sais pas. Je n'ai pas vu les données de la dernière année. Je connais les tendances des 20 dernières années concernant les pêches dans les différentes zones où on a octroyé de nouveaux permis de pêche exploratoires, mais je ne sais pas à quoi ressemble l'effort de pêche lié à ces nouveaux permis dans la zone d'Anticosti cette année.

Alexis Deschênes: D'accord. J'imagine que vous pourrez en informer le Comité.

Annette Gibbons: Oui, nous le ferons certainement une fois que nous aurons des données à vous fournir.

Alexis Deschênes: En terminant, j'aimerais poser une question qui vient un peu du champ gauche, comme on le dit chez nous. Elle concerne la pêche aux coques, une activité traditionnelle qui a lieu dans la baie des Chaleurs, notamment, mais ailleurs aussi. C'est une pêche récréative où les gens vont récolter des mollusques.

Malheureusement, en Gaspésie, les secteurs où l'on peut pratiquer la pêche aux coques sont très limités, parce que le ministère des Pêches et des Océans et l'Agence canadienne d'inspection des aliments refusent de faire des tests d'eau dans différents secteurs. Pourtant, on pense qu'il y a plusieurs secteurs qui seraient propices à cette activité.

Qu'est-ce qui empêcherait le ministère de financer des mesures pour s'assurer qu'on ouvre davantage de secteurs à la pêche aux coques en Gaspésie?

Le président: Je suis désolé, mais le temps est écoulé. Peut-être que vous pourrez avoir une réponse par écrit.

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. d'Entremont qui dispose de cinq minutes.

Chris d'Entremont: Merci beaucoup.

J'aimerais reprendre là où M. Morrissey a laissé lorsque nous parlions de la pêche au homard, et plus précisément des accusations qui ont été portées. Tout indique qu'il y a eu trois accusations et qu'un certain nombre de casiers ont ainsi été retirés de l'eau, faute d'avoir le marquage approprié.

Je me demandais quel volume de homard le MPO avait sorti de l'eau pour effectuer cette vérification. Quelles sont les statistiques à ce chapitre? Essentiellement, le travail a été fait avec deux navires. Je ne sais pas combien de casiers on retirait par jour, combien de vérifications on effectuait ou combien d'activités légales ou illégales on a ainsi pu détecter.

Si vous n'avez pas ces chiffres sous les yeux, pourriez-vous les fournir ultérieurement au Comité?

Annette Gibbons: Nous mettons régulièrement à jour les données sur les casiers que nous inspectons, les saisies, les homards remis à l'eau et les accusations portées. Pour tous ces éléments, nous avons des mises à jour régulières. Je ne vous donnerai pas de chiffre aujourd'hui parce que cela varie d'une journée à l'autre, mais nous avons effectivement ces statistiques.

• (0955)

Chris d'Entremont: Quand on fait ce genre de travail, en profite-t-on pour effectuer aussi des recherches scientifiques sur la qualité du homard? Parmi les difficultés avec lesquelles nous avons dû composer depuis une dizaine d'années, il y a la question de savoir si le homard peut être mis en marché en août et en septembre. Nous avons pu voir des homards en cycle de mue et des homards d'élevage dont certains étaient capturés pendant ces pêches estivales.

Vérifie-t-on la qualité du homard? Pour l'avenir de cette pêche, est-ce le bon moment de l'année pour pêcher ces homards d'élevage et en faire je ne sais quoi?

Annette Gibbons: Les agents des pêches sont chargés de l'application de la loi, de la protection et de la conservation. Des mécanismes sont en place pour que ces agents puissent alerter leurs collègues scientifiques lorsqu'ils observent des choses susceptibles de les intéresser. C'est un élément très important.

Ils sont les yeux et les oreilles du ministère sur l'eau, et nous voulons certainement en profiter.

Chris d'Entremont: Parlons un instant de ces yeux et de ces oreilles. Vos yeux et vos oreilles, ce ne sont pas seulement les agents des pêches et les gens de la Garde côtière, mais aussi les pêcheurs.

Lorsque nous parlons aux représentants des associations — et nous en avons entendu un certain nombre au sujet du sébaste —, ils nous disent avoir l'impression de ne pas être consultés par le ministère. Ils estiment que les supplications des associations et des groupes de pêcheurs indépendants tombent dans l'oreille d'un sourd. Comment le ministère va-t-il régler ce problème?

C'est courant pour tous les groupes de prises, que ce soit le homard ou le hareng. Ils ont finalement obtenu des résultats dans le dossier du hareng, mais il leur a fallu des années de lobbying auprès du gouvernement pour y arriver.

Comment allons-nous changer cela? Nous avons des gens sur le terrain, qui font le travail et qui voient les stocks de poissons diminuer ou augmenter, et nous avons un ministère qui ne les écoute pas.

Annette Gibbons: Le ministère est bien au fait des critiques. Il est souvent difficile de concilier les conclusions scientifiques du MPO validées par des pairs et les observations des pêcheurs, et nous avons parlé de certains exemples en ce sens ce matin. Le bar rayé en est un et le maquereau également. Nous avons constamment ce genre de discussions.

Je dirais que le ministère apprécie vraiment le point de vue des pêcheurs et l'information qu'ils fournissent dans le cadre du processus en place, que ce soit par l'entremise de contributions scientifiques officielles — nous avons des partenariats avec les pêcheurs et sommes toujours ouverts à en faire davantage — ou de nos tribunes de consultation régulières, comme les comités consultatifs.

Nous savons que nous devons nous améliorer dans ce domaine. Nous n'ignorons pas qu'il y a des préoccupations au sujet du niveau de consultation du ministère, et nous voulons nous assurer que les gens se sentent entendus. Nous cherchons des moyens d'être plus proactifs, d'utiliser un langage clair et simple pour nos avis scientifiques et de donner aux gens la possibilité d'exprimer plus directement leurs points de vue sur les avis scientifiques émis.

Chris d'Entremont: Le ministère a changé de modèle de fonctionnement au cours des dernières années. Je me souviens de l'époque où les bureaux locaux du MPO accueillaient des gens. Leurs portes sont maintenant verrouillées. Il est impossible de trouver un agent des pêches. Ils sont sur le terrain pour accomplir leur travail, ce qui est formidable, mais il n'y a personne à qui parler. Tout est en ligne. La plupart des gens ne peuvent pas être joints par téléphone.

Comment pouvons-nous, dans notre rôle d'opposition, pousser le gouvernement à changer un modèle de prise en charge qui ne fonctionne vraiment pas. Le ministère doit absolument faire le nécessaire, parce que les communautés qui dépendent de la pêche ne se sentent pas écoutées.

Le président: J'ai bien peur de devoir vous interrompre. Vous pourriez peut-être répondre à cette question par écrit.

Sur ce, nous allons passer à M. Connors pour une période de cinq minutes.

Paul Connors: Merci.

Bienvenue, madame la sous-ministre.

Ma question porte sur le transfert de la Garde côtière qui relève désormais de la Défense nationale.

Quelle incidence ce transfert aura-t-il sur la capacité du MPO de recueillir des données scientifiques à bord des bateaux de la Garde côtière?

Annette Gibbons: Nous sommes très préoccupés par cette question. Nous sommes conscients que la Garde côtière aide aussi le ministère à s'acquitter de son mandat par d'autres moyens, comme le déglacage en vue de l'ouverture des pêches au printemps. Dans le cadre de ce transfert — nous y travaillons toujours parce qu'il y a beaucoup de détails à mettre au point —, nous essayons d'en arriver à une entente avec le ministère de la Défense nationale pour définir les attentes du MPO et les niveaux de service que la Garde côtière fournira. La Garde côtière est notre plateforme pour l'activité scientifique et nous allons certes poursuivre un dialogue régulier.

La Garde côtière et le ministère de la Défense nationale ont indiqué très clairement qu'il s'agissait d'une priorité pour eux. Nous nous assurons d'avoir un accord de gouvernance très bien défini à ce sujet et de rester en contact très étroit afin de pouvoir planifier en temps réel en veillant à ce que les besoins du ministère soient satisfaits.

• (1000)

Paul Connors: Prévoit-on des problèmes liés à la sécurité, ou quoi que ce soit du genre, pour le MPO à l'heure actuelle?

Annette Gibbons: Nous ne nous attendons pas à ce que la situation des fonctionnaires du ministère à bord des navires de la Garde côtière change.

La Garde côtière va se voir attribuer un nouveau mandat de sécurité en vertu d'un projet de loi actuellement à l'étude à la Chambre. C'est ce qui est prévu. Cependant, la Garde côtière demeurera pour une bonne part l'organisme civil qu'elle est maintenant. On l'a pour ainsi dire déplacée sans vraiment modifier sa structure même. À notre avis, son nouveau mandat de sécurité ne changera pas l'impact sur le MPO.

Paul Connors: Je vais revenir à nos échanges de tout à l'heure avec la ministre.

J'aimerais savoir ce que vous pensez du décalage entre le MPO et les pêcheurs en matière d'information, notamment pour ce qui est des changements apportés à la réglementation et aux programmes ou de la façon d'utiliser de nouveaux outils comme les journaux de bord électroniques et ce genre de choses.

Quel est le plan du MPO pour corriger cette lacune de telle sorte que les pêcheurs n'aient pas l'impression qu'on les laisse dans le noir?

Annette Gibbons: Nous travaillons sur plusieurs fronts. Nous avons un engagement à tous les niveaux.

Nous avons de nombreux échanges avec la fédération des pêcheurs ainsi qu'avec les organisations locales de pêcheurs. Comme je l'indiquais tout à l'heure, nous nous efforçons de mieux relayer nos constats du point de vue scientifique et de nous assurer que les gens ont l'occasion de donner leur avis à ce sujet. Au sein des comités consultatifs que nous avons mis sur pied, nous veillons à obtenir le point de vue des pêcheurs avant de prendre des décisions de gestion concernant une pêche pour une année donnée. S'il y a des questions litigieuses, nous essayons de mener nos consultations le plus tôt possible afin d'offrir des possibilités d'échange supplémentaires. Il y a aussi ces éléments que j'ai mentionnés, comme les partenariats en science, qui sont autant de domaines où nous voulons nous assurer d'être accessibles et en mode écoute pour les gens.

J'occupe ce poste depuis trois ans, et je peux vous dire qu'il est très difficile dans ce ministère de satisfaire tout le monde. Ce sont les moyens de subsistance des gens et il y a tellement en jeu pour eux. C'est quelque chose que le ministère garde toujours à l'esprit. À titre d'exemple, il arrive que nous prenions à des fins de conservation des décisions avec lesquelles les gens sont fondamentalement en désaccord. Ils sont très mécontents, car cela a une incidence sur leur budget familial. Nous comprenons que c'est très difficile. Il n'en demeure pas moins que le ministère a pour mandat d'essayer de préserver les stocks de poissons pour l'avenir. Ces décisions ne plairont pas toujours à tout le monde.

Ce que nous devons faire, c'est nous assurer d'être accessibles aux gens. Je comprends ce que vous dites au sujet des portes verrouillées. Elles sont verrouillées parce que nous avons changé notre façon de travailler, mais aussi parce que nous avons eu des incidents où des menaces ont été proférées contre des employés. C'est une situation très difficile. Cependant, nous devons toujours être très accessibles et très ouverts aux commentaires des associations et du public sur la façon dont nous pouvons faire un meilleur travail à cet égard.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Connors.

Cela met fin au deuxième tour. Nous allons faire un troisième tour abrégé. Ce sera trois minutes et demie pour le Parti conservateur et le Parti libéral, puis deux minutes pour le Bloc québécois.

Je vais céder la parole à M. Arnold.

Mel Arnold: Merci, monsieur le président.

Madame la sous-ministre, vous avez dit que les répercussions possibles sur d'autres stocks préoccupants étaient la raison pour laquelle on n'a pas élargi l'accès au saumon rouge du Fraser cette année. D'après les premières indications, la montaison était incroyablement. Nous avons entendu parler de pêches d'essai par des senneurs qui arrivaient avec 10 000 poissons par senne. Selon les recommandations et les indications, on aurait pu avoir accès à ces poissons de la montaison estivale beaucoup plus tôt pour éviter

d'avoir à pêcher ceux de la remonte automnale, celle que vous semblez considérer comme préoccupante.

Après 40 ans de dévouement envers la gestion de la pêche au saumon du Pacifique, Mike Griswold a démissionné du groupe spécial pour le fleuve Fraser de la Commission du saumon du Pacifique en août dernier parce qu'il ne pouvait plus souscrire à la mauvaise gestion du gouvernement à l'égard du saumon rouge du fleuve Fraser.

Comment expliquer que la gestion du saumon du Pacifique ait été mauvaise à un point tel que des experts de confiance aussi chevronnés en viennent à démissionner en signe de protestation?

• (1005)

Annette Gibbons: Les connaissances scientifiques sur le saumon, les consultations en Colombie-Britannique, le nombre de stocks, l'état des différents stocks et le fait qu'ils migrent ensemble sont autant d'éléments qui font de cet écosystème un environnement très complexe. Nous multiplions les échanges à ce sujet et...

Mel Arnold: Pourquoi les décisions ont-elles tant tardé à venir? Y a-t-il d'autres raisons pour lesquelles on n'a pas décidé d'accroître l'accès à ces stocks extrêmement abondants de saumon rouge de la montaison estivale?

Annette Gibbons: D'après mon expérience, nous sommes souvent pressés par le temps quand il s'agit de prendre des décisions concernant le saumon. C'est en partie attribuable au moment où les relevés scientifiques sont effectués. C'est aussi le fait des échanges que nous devons avoir et des consultations que nous devons mener dans le cadre des divers mécanismes en place. C'est une problématique dont notre direction régionale est très consciente et qu'elle essaie vraiment de prévenir, mais c'est l'un de ces domaines où il est très difficile de fournir...

Clifford Small: Madame Gibbons, d'où les pêcheurs et les transformateurs obtiennent-ils leur financement pour couvrir leurs frais de participation aux réunions consultatives sur les stocks?

Annette Gibbons: Je ne crois pas que le ministère paie pour la participation de ces personnes. Je pense qu'elles doivent s'autofinancer.

Clifford Small: Ces gens-là s'autofinancent donc.

Qui finance votre ministère pour couvrir le coût de ces réunions consultatives?

Annette Gibbons: Monsieur le président, les fonctionnaires du ministère, lorsqu'ils travaillent, reçoivent leur salaire...

Clifford Small: Ce sont donc les contribuables.

Annette Gibbons: ... et ils sont indemnisés pour leurs déplacements s'ils doivent se rendre à des réunions.

Clifford Small: D'où les ONG tirent-elles leur financement pour participer aux réunions des comités consultatifs sur les stocks?

Annette Gibbons: Monsieur le président, je ne suis pas une experte du financement des ONG.

Clifford Small: Eh bien, la majeure partie de leur financement vient de l'extérieur du Canada. N'êtes-vous pas d'accord pour dire que la participation de ces groupes financés par des intérêts étrangers fait en sorte que notre industrie de la pêche est soumise à de l'ingérence étrangère?

Annette Gibbons: En réponse à une question précédente à ce sujet, j'ai indiqué qu'il y a beaucoup de gens qui ont une expertise des pêches et des points de vue sur la question au Canada. C'est à l'échelle internationale...

Clifford Small: Mais pourquoi auraient-ils besoin que leur financement vienne de l'extérieur du Canada?

Le président: Je crains fort que nous ayons dépassé le temps imparti, monsieur Small.

S'il y a des réponses à cette question, elles devront être soumises par écrit avec les autres qui ont été demandées aujourd'hui.

Sur ce, nous allons passer à M. Morrissey pour une période de trois minutes et demie.

Robert Morrissey: Merci, monsieur le président.

Madame Gibbons, sur la côte Est, on s'inquiète de plus en plus de la prise de contrôle par des intérêts étrangers d'entreprises de transformation du poisson et de sociétés d'achat, et des conséquences indirectes que cela peut avoir sur les pêcheurs. Le ministère a-t-il des renseignements sur le nombre d'entreprises qui apparaîtraient désormais, directement ou indirectement, à des intérêts étrangers?

Annette Gibbons: Le ministère essaie certainement de se tenir au fait des tendances dans le secteur de la transformation. Comme la réglementation du secteur de la transformation incombe aux provinces, ce sont bien sûr ces gouvernements qui sont responsables des politiques et des lois.

Robert Morrissey: Mais est-ce un enjeu qui est soulevé lors des réunions fédérales-provinciales? C'est une préoccupation croissante. Je ne nommerai pas de pays en particulier, mais tous les gens savent bien sur les quais qu'il y a de plus en plus de propriétaires qui ne sont pas canadiens. Si vous avez suffisamment de contrôle, vous pouvez exercer une influence considérable sur le prix payé. Le problème, c'est justement qu'il y a trop de contrôle entre des mains étrangères. La question est-elle soulevée lors des réunions fédérales-provinciales?

Vous avez raison de dire que l'octroi de permis pour l'achat et la transformation est de compétence provinciale. Qui surveille cela? C'est une préoccupation croissante. Cela m'inquiète, parce que si le contrôle est trop concentré entre les mêmes mains, ce sont les producteurs primaires — les pêcheurs — qui vont en payer le prix, parce qu'il n'y aura pas de concurrence.

• (1010)

Annette Gibbons: Le rôle principal du MPO concerne la pêche et la gestion des stocks de poissons. Comme je l'ai dit, nous sommes certes au fait de ces tendances. Nous traitons de propriété étrangère dans le cadre de nos discussions sur la modernisation des cadres de gestion des pêches de la côte Ouest. Nous avons certainement eu des échanges avec des provinces à ce sujet à différents moments, et nous continuerons de le faire.

Robert Morrissey: Vous avez raison, mais le gouvernement fédéral a la responsabilité globale de la pêche. Est-ce que les provinces soulèvent ce problème dans le cadre de vos discussions avec leurs ministères respectifs?

Annette Gibbons: Cet enjeu a assurément été évoqué à différentes reprises au cours de nos discussions. Je crois comprendre que le gouvernement de Terre-Neuve s'est penché sur la question de la propriété étrangère. Vraiment, je dois m'en remettre aux autorités provinciales à ce sujet. Cela relève de leur compétence.

Robert Morrissey: Oui.

J'ai terminé, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Morrissey.

[Français]

Je cède maintenant la parole à M. Deschênes pour deux minutes.

Alexis Deschênes: Merci, monsieur le président.

Madame Gibbons, les pêcheurs pélagiques du hareng et du maquereau de la Gaspésie sont sous le coup d'un moratoire depuis 2022. J'ai parlé cet été avec un pêcheur qui a eu le mandat de faire des relevés scientifiques. Quel est l'état de nos connaissances scientifiques, aujourd'hui, sur l'état de la ressource du hareng et du maquereau en Gaspésie?

Annette Gibbons: Je vais laisser M. Burns vous parler de la situation du maquereau, parce que je ne veux pas me tromper. Je pense m'être trompée tantôt sur le bar rayé quand j'ai dit que sa situation était critique. Sa situation est plutôt préoccupante.

Pour la science, l'état des stocks est toujours une source de crainte. Les pêcheurs ont vu une plus grande abondance à certains endroits, alors nous avons alors fait des sondages supplémentaires dans ces zones pour voir s'il y avait plus d'œufs et de larves. Le résultat de ces études n'a pas fait changer l'opinion scientifique ni les conseils scientifiques. Cependant, nous allons continuer nos discussions avec les pêcheurs à propos de leurs observations et nous allons mettre à jour les données scientifiques sur le maquereau et le hareng.

Alexis Deschênes: Pour le moment, il n'y a pas suffisamment de ressources.

Ma dernière question porte sur le saumon atlantique. On voit une baisse vraiment importante des montaisons, entre autres dans les rivières à saumon de la Gaspésie. La Fédération québécoise pour le saumon atlantique demande qu'on puisse faire des tests scientifiques dans le détroit de Belle Isle, entre le Labrador et l'île de Terre-Neuve, parce que c'est là que semble se trouver le problème, d'après les différentes estimations. Je sais que la Fédération vous a déjà approchés, mais elle a dit qu'il n'y a pas eu collaboration. Dans le détroit de Belle Isle, est-ce envisageable de demander aux pêcheurs de capelans si on peut faire des tests lors des prises accidentelles d'alevins de saumon?

Annette Gibbons: Nous sommes toujours ouverts à étudier de telles demandes et à voir si ça fait partie ou non des mises à jour des sondages. Pour le moment, je ne le sais pas. Il est toujours question d'argent quand ça en vient au nombre de sondages que nous pouvons faire, mais nous sommes ouverts à regarder ce qu'il est envisageable et possible de faire.

• (1015)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Deschênes.

[Traduction]

Cela nous amène à la fin de nos délibérations avec notre deuxième groupe de témoins. Je tiens d'ailleurs à remercier nos témoins d'avoir été ici aujourd'hui et d'avoir répondu à nos questions. Je les prierais de bien vouloir soumettre par écrit au Comité les réponses qu'ils n'ont pas eu le temps de nous donner lors de la séance.

Notre prochaine réunion aura lieu le 21 octobre alors que nous entendrons les derniers témoins dans le cadre de notre étude sur l'attribution des quotas de pêche au sébaste et des permis de pêche exploratoire au homard. Puis, le 23 octobre, nous allons poursuivre notre examen de la Loi sur les pêches, qui, vous vous en souviendrez, a été entamé lors de la législature précédente.

Sur ce, plaît-il au Comité de lever la séance?

Des députés: D'accord.

Le président: La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>